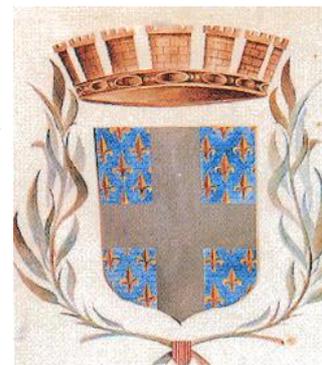




JUNIVILLE

BULLETIN ANNUEL

Décembre 2018



N° 30

www.juniville.fr



SOMMAIRE

2 Le Mot du Maire

LA VIE COMMUNALE

- 3 Finances Communales
- 5 Fleurissement, Environnement, Cadre de Vie
- 6 Cérémonies, Fêtes, Vie Associative, Culture, Sport
- 8 Travaux
- 10 CCAS
- 12 Bibliothèque Municipale
- 15 Centre de Secours
- 17 La CCPR
- 18 Le sentier d'interprétation

LA VIE ASSOCIATIVE

Associations Diverses

- 20 Anciens Combattants
- 21 Club Saint Amand
- 22 ADMR
- 23 Ecoliers Verlaine
- 24 APECJ
- 25 GDAM
- 26 Jumelage Juniville - Crawinkel
- 27 Union Musicale « Ardennes Musique »
- 28 Association Familles Rurales
- 30 Auberge de Verlaine
- 31 Association Mémoire et Patrimoine de Juniville

HISTOIRE

- 32 Historique du pain et des boulangers à Juniville

LA VIE ASSOCIATIVE

Associations Sportives

- 35 Judo Club
- 38 Etoile Sportive
- 40 Les Pieds à La Retourne
- 43 Tennis Club
- 44 Volley Club
- 45 Gym Douce

RENSEIGNEMENTS

- 46 Vie Associative
- 47 Artisans, Commerces, Entreprises et Services
- 48 Etat Civil
- 49 Renseignements Divers
- 52 Agenda 2019
- 54 Remerciements

<i>Directeur de publication</i>	Jean-Pol SIMON
<i>Comité de rédaction</i>	Christian COGNIARD Marie-Yvonne MAIZIERES Bertrand JENIN Jean-Christophe LACLAIRE
<i>Coordination et mise en page</i>	Céline SENIUK
<i>Impression</i>	Commune de Juniville

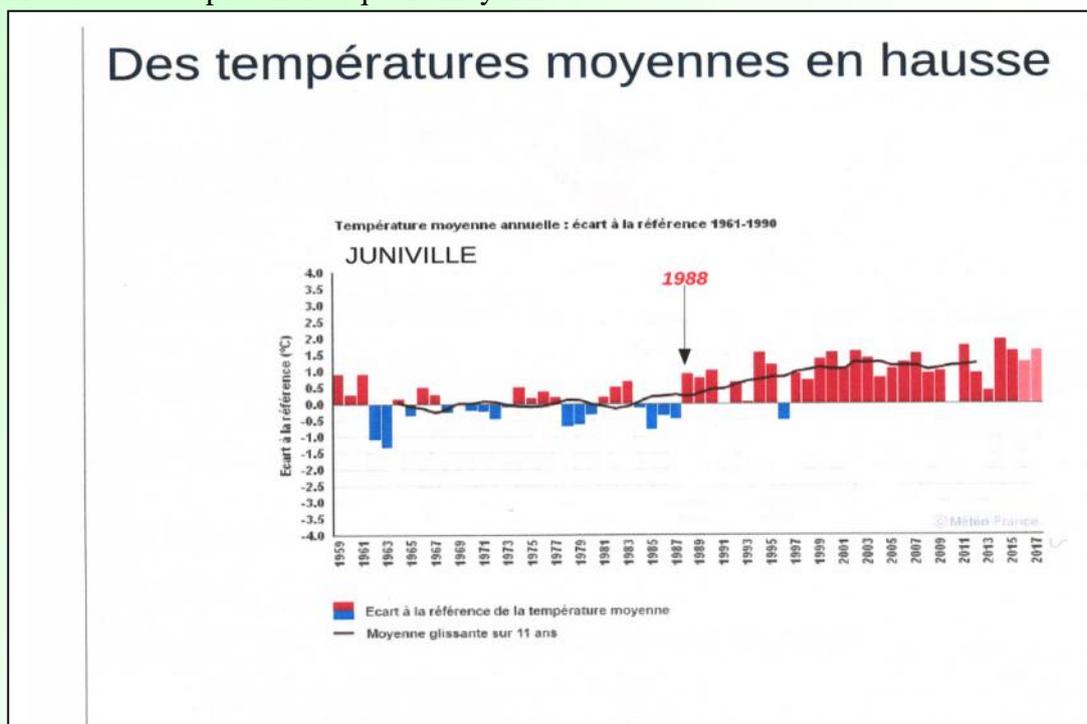
SOMMAIRE

Le Mot du Maire



Le 15 novembre dernier, j'assistais à une conférence organisée par Météo France sur le réchauffement climatique. En effet, la commune de Juniville héberge une station météo depuis 4 ans maintenant dans le site de la station d'épuration. Pour Météo France, la station de Juniville revêt beaucoup d'importance car les premières données remontent à 1900 et la dernière personne qui a relevé tous les jours les températures mini et maxi et la pluviométrie pendant 40 ans, avant de passer la main à nos services techniques, est Madame Marie BOURIN. Depuis octobre dernier, nous sommes équipés d'une station automatique et autonome.

Le constat pour toutes les stations de Champagne-Ardenne, et en particulier la nôtre, est que l'année 1988 est une année charnière. Avant cette date, les années un peu plus froides et les années un peu plus chaudes que la normale se succédaient. Depuis 1988, soit 30 ans, seule l'année 1997 a été plus froide que la moyenne.



2018 n'échappe pas à ce qui est devenu la norme, 1,5° C au-dessus de la moyenne avec une période de sécheresse de 4 mois. Et pourtant, la France est plutôt bon élève dans ce domaine, comparée aux grands de ce monde, Russie ou Etats-Unis avec le président Trump complètement hors-sujet. Les villes de certains pays comme l'Inde avec New-Delhi ont un taux de CO2 dans l'air tellement important que le brouillard (en fait la pollution) ne se lève plus.

Chacun de nous, à notre petit niveau, doit agir pour que cette élévation de la température moyenne de 1,5° C se stabilise. Il en va de l'avenir de nos enfants et petits enfants. 1° C supplémentaire, c'est 5 mois de sécheresse, interrompue par des pluies diluviennes. Certaines communes proches de chez nous (Pauvres, Saulces-Champenoises) ont été inondées cette année. Plus récemment, le midi de la France a été particulièrement touché. L'impact de ces sécheresses sur les nappes phréatiques peut priver certaines communes d'eau potable et faire baisser fortement les rendements agricoles (volume d'herbe dans les pâtures, céréales, betteraves, maïs).

Rassurez-vous, je ne suis pas devenu un écologiste pur et dur, j'ai toujours milité pour l'installation de chauffage à énergie renouvelable dans les bâtiments communaux et pour les économies d'énergie à toute échelle. Simplement, il m'a semblé, quand je suis sorti de cette conférence, qu'il était bon de faire partager mon ressenti. La majorité d'entre nous est consciente du problème, mais si l'on peut convaincre quelques sceptiques !

En espérant connaître une année 2019 plus normale que 2018, je vous présente, au nom de tous mes collègues du conseil municipal, mes meilleurs vœux et une bonne et heureuse année.

Jean-Pol SIMON

E
D
I
T
O

LES FINANCES COMMUNALES

Nous vous présentons, comme les années précédentes, un résumé des finances communales traduites dans les divers budgets de l'année 2018 votés en début d'année par le Conseil Municipal. Vous trouverez ci-dessous les éléments composant les trois budgets de la commune : le budget général, le budget de l'assainissement et celui du Pôle Santé. Un budget se décompose toujours en deux parties qui sont néanmoins liées : le fonctionnement et les investissements.

En premier lieu, nous vous présentons la synthèse du budget général qui a été équilibré à 739.251 € en section fonctionnement et à 745.700 € en section d'investissement.

I - FONCTIONNEMENT

(entre parenthèses le réalisé en 2017)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 693.200 € (707.852 €) dont principalement :

Charges à caractère général : 170.300 € (153.646)

Energie (électricité, carburants, combustibles), entretien des bâtiments communaux, des divers matériels et véhicules communaux, fêtes et cérémonies, fleurissement et frais de gestion administrative. Ce poste est toujours un peu majoré pour faire face aux éventuels imprévus.

Charges de personnel : 262.800 € (236.894)

Salaires et charges sociales incombant à la collectivité de tous nos employés communaux, titulaires, non titulaires. Il augmente suite à l'embauche du responsable des services techniques.

Autres charges de gestion et diverses : 89.700 € (86.872)

Indemnités du maire et des adjoints, contingent du Service Incendie versé au département, subventions versées aux associations et au CCAS.

Charges financières : 19.000 € (20.740)

Exclusivement les intérêts des emprunts à moyen terme que la commune supporte à ce jour.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 739.251 € (752.917 €) dont principalement :

Reprise de l'excédent de fonctionnement de 2017 : 53.351 €

L'excédent de fonctionnement de 2017 était de 103.351 € 50.000 € ont été affectés directement à la section des investissements de 2018 et le solde 53.351 € au fonctionnement de 2018 également.

Impôts & Taxes : 278.100 € (274.477)

Ce chapitre est principalement composé des contributions directes, de la taxe encaissée par les communes pour les gros pylônes EDF, des droits de place et de la taxe sur les droits de mutation.

Dotations de l'Etat et du département : 203.800 € (200.507)

Il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat, identique à 2017, et de la dotation en compensation d'exonérations de taxes foncières, d'habitation ou professionnelle versées par l'Etat et d'une redistribution de la taxe professionnelle de certaines grosses entreprises (EuroLuz, Centrale de Chooz, etc.) par le département.

Autres produits divers et de gestion courante : 104.000 € (116.690)

Sont principalement comptabilisées dans ce poste toutes les locations des immeubles communaux (terres, logements, garages, salle polyvalente et autres salles, etc.) ainsi que les prestations de service facturées au pôle santé ou à l'assainissement.

Produits exceptionnels : 100.000 € (160.240)

Recettes liées aux cessions d'immeubles communaux.

En fonctionnement, les recettes étant supérieures aux dépenses, nous avons constaté un excédent de 46.051 € qui a été viré à la section d'investissement du budget général afin de contribuer au financement des réalisations envisagées pour l'année 2018.



II - INVESTISSEMENT

DEPENSES : 745.700 €

- 10.000 €: Cautions Salle Polyvalente
- 94.400 €: Remboursement du capital des emprunts MT
- 465.000 €: Accessibilité-Extension de la mairie (50 %)
- 25.200 €: Réfection toiture de l'église
- 35.900 €: Eclairage autour de l'église + vitraux + croix
- 12.900 €: Travaux chapelle cimetière + engazonnement
- 11.500 €: Ragrément façades du Musée
- 16.600 €: Travaux divers bâtiments communaux et voiries
- 15.200 €: Signalétique, mobilier urbain, illuminations, etc.
- 28.600 €: Terrain de Jeux devant bibliothèque (report 2017)
- 15.400 €: Matériels divers bureau, informatique et service technique
- 15.000 €: Dépenses d'investissement imprévues

RECETTES : 745.700 €

- 96.051 €: Virement des excédents de fonctionnement 2017 et 2018
- 127.207 €: Reprise excédent d'investissement de 2017
- 6.200 €: Subvention terrain de jeux bibliothèque
- 133.000 €: Subvention accessibilité + extension mairie (50%)
- 65.000 €: Fonds de TVA (remboursement TVA sur travaux antérieurs)
- 10.000 €: Remboursement cautions salle polyvalente
- 15.000 €: Taxe d'aménagement
- 100.000 €: Vente immeuble trésorerie
- 143.342 €: Emprunt à réaliser
- 49.900 €: Recettes diverses (amortissement)

ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement gère le réseau des eaux usées et pluviales de l'ensemble de la commune. Il prend en compte le fonctionnement et l'entretien courant de la station d'épuration et du réseau, ainsi que les travaux liés aux nouveaux branchements au réseau. C'est un budget total, fonctionnement et investissements de l'ordre de 264.245 €, dont l'équilibre est assuré par la redevance communale d'assainissement qui reste fixée depuis plusieurs années à 1,10 € du m³ d'eau consommée.

POLE SANTE

Comme nous le précisons depuis la construction du Pôle Santé, le budget attaché à cette réalisation permet d'identifier et de suivre toutes les dépenses et recettes qui sont propres à sa gestion. On y comptabilise en dépenses, les frais de fonctionnement du pôle et le remboursement des annuités de l'emprunt contracté à sa construction qui vient d'être renégocié apportant une économie d'environ 17.000 € par an à compter de 2019. Les loyers appliqués aux divers praticiens exerçant dans ce Pôle Santé permettent l'équilibre du budget.

La situation financière de notre commune, après l'établissement de ces budgets, reste excellente et permet de faire face aux dotations de l'Etat qui ont baissé depuis quelques années et à de moindres subventions obtenues pour nos investissements qui continueront quand même à être entrepris pour préserver notre avenir avec toute la prudence qui s'impose. Malgré ce que l'on peut observer par ailleurs, il est bon de signaler que la commune de Juniville n'a pratiqué aucune augmentation de ses impôts communaux en 2018 et ce, pour la 23ème année consécutive.

FLEURISSEMENT, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Le conseil municipal a poursuivi l'amélioration du cadre de vie de Juniville.



Fleurissement et environnement

Si aucune réalisation majeure n'a été effectuée, le maintien de la 3ème fleur est un challenge permanent. La météo 2018 n'a pas été propice. Printemps pluvieux, été sec et chaud. Cependant, les massifs fleuris ont résisté grâce à un arrosage raisonné et permanent.

La propreté du village, affaire de chacun d'entre nous, a été réalisée par le balayage mécanique, assuré chaque trimestre par l'intercommunalité et l'intervention du service technique.

La nouvelle réglementation en matière de désherbage a été respectée par l'utilisation d'un désherbeur thermique et la suppression des produits chimiques, hors cimetière.

Le jury communal a recensé le 3 août 2018 les maisons fleuries. Les lauréats seront récompensés lors de la cérémonie habituelle.

Illuminations

De nouvelles décorations ont été acquises pour compléter l'illumination de la place de la mairie, l'avenue de Quimper et la bibliothèque.

Un jury classera le 28 décembre les réalisations les plus remarquables qui bénéficieront d'une récompense.

Eglise et cimetière

La croix située à l'angle de la sacristie et dédiée à Pierre Charles Joseph PERIN, curé de Juniville de 1827 à 1843, a été restaurée.

Suite à des retards imputables aux prestataires retenus, les travaux programmés (sécurisation des vitraux de l'église et remplacement des vitraux de la chapelle du cimetière) ne sont pas encore réalisés.



Logements communaux

Le changement de locataires dans trois logements (rue Albert Meunier, avenue des Ecoles et rue Chanteraine) a nécessité de menus travaux d'amélioration réalisés par le service technique. De même, une chaudière est en cours de remplacement.



CÉRÉMONIES, FÊTES, VIE ASSOCIATIVE CULTURE, SPORT



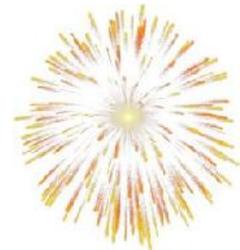
Bilan 2018

La commission municipale organise et accompagne les manifestations communales et associatives tout au long de l'année.

Cérémonies

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 11 janvier en présence des habitants, des élus locaux, des représentants institutionnels et des acteurs économiques et associatifs.

La population s'est réunie massivement aux cérémonies patriotiques des 8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre. Nous remercions particulièrement les Sapeurs Pompiers ainsi que les écoliers et enseignants du pôle scolaire Verlaine pour leur participation active.



Le repas des Aînés, organisé le 20 janvier, a été apprécié par plus de cent invités tant par la qualité du repas que par l'animation. Les personnes absentes pour cause de maladie ou handicap ont reçu un colis.

Le 12 octobre, notre commune a organisé une manifestation commémorative pour le centenaire de la libération de Juniville. Un grand merci à tous les acteurs de cette cérémonie. Celle-ci fût très réussie, émouvante et a rassemblé une grande partie de la population.

Fêtes

La fête patronale a connu un beau succès avec, pour la deuxième année, une soirée organisée par la Jeunesse le vendredi soir.

Les animations ont bénéficié d'une météo agréable.

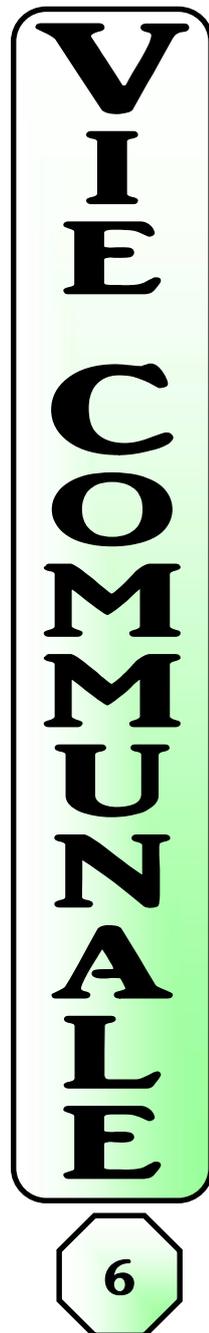
Bals, attractions, course pédestre et spectacle ont rassemblé toutes les générations de Juniville et des alentours.

La fête nationale a débuté par la soirée du 13 juillet organisée par la commune et par les associations du Tennis Club et du Musée Verlaine. Le repas a rassemblé 200 personnes. Ces associations ont mobilisé activement leurs bénévoles, ce qui a permis une installation et un démontage très rapide.

Le feu d'artifice a ravi plusieurs centaines de spectateurs, tout comme le défilé aux lampions qui a réuni un grand nombre d'enfants.

Le 14 juillet après-midi, des jeux pour les enfants ont été organisés par l'amicale des Sapeurs Pompiers. Nous les remercions pour leur dévouement.

La commune de Juniville a proposé le samedi 16 décembre un spectacle de Noël avec magie, danse et chants. Celui-ci a rassemblé 220 personnes. Remerciements à l'association des parents d'élèves du pôle scolaire Verlaine qui a assuré l'animation (jeux, balade en calèche) et la logistique (installation, rangement, buvette) à l'occasion de cette manifestation.



Vie associative

Une vingtaine d'associations locales anime soirées et activités au bénéfice de la population de Juniville et des environs.

La commune alloue une subvention de fonctionnement, met à disposition personnels, salles et matériels et fournit des coupes pour les manifestations sportives.

Culture

La commune accompagne l'activité culturelle de l'association Auberge de Verlaine : subvention, entretien du site.

Elle participe également au bon fonctionnement de la bibliothèque.

Sport

Mettons à l'honneur le Judo Club de Juniville qui est toujours aussi prolifique en termes de résultats ainsi que le club des Pieds à la Retourne qui voit ses effectifs augmenter et certains de ses adhérents réaliser de beaux défis.

Téléthon 2018

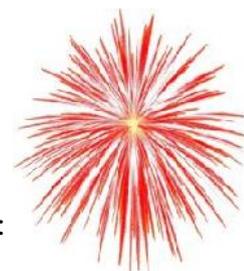
Cette manifestation est co-organisée par la commune, les associations locales, le pôle scolaire Verlaine. Les diverses animations proposées ont permis de récolter 3 620 euros pour lutter contre la maladie.

En conclusion, une année 2018 riche en événements municipaux et associatifs.

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles de nos nombreuses associations qui donnent de leur temps pour divertir nos habitants et animer notre commune.

Continuons ensemble pour que notre commune soit aussi animée, joyeuse, sportive et festive en 2019 !

Bruno ROCHON



LES TRAVAUX



Au cours de l'année 2018, nous avons réalisé les travaux d'investissement suivants :

La 2^{ème} et dernière tranche du pavage des allées du cimetière



Le changement des portes d'entrée de la salle polyvalente dans le cadre du PAVE (Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics)



La réfection d'une partie de la toiture de la nef de l'église



V
I
E
C
O
M
M
U
N
A
L
E

Le plus gros dossier en cours est la mise aux normes d'accessibilité de la mairie.

Durant les deux dernières années, celle-ci a fait l'objet d'une réflexion au sein du conseil afin de trouver la meilleure réponse à l'obligation administrative d'en faciliter l'accès et la circulation pour tous les usagers, surtout ceux qui ont des soucis de mobilité.

Les éventuels travaux d'adaptation des locaux actuels de la mairie s'avérant très lourds, la solution d'y adjoindre un bâtiment a été retenue.

Situé au rez-de-chaussée, celui-ci améliorera l'accueil, donnera plus d'espace au secrétariat, au bureau du maire et aux archives.

Il nous permettra également de ramener dans ces locaux l'établissement des passeports et des cartes d'identité.

Afin d'apporter à la population un service public regroupé dans un même lieu les bureaux de la Maison des Services de la Communauté de Communes du Pays Rethélois occuperont l'étage. Une jonction de ce nouveau bâtiment avec la mairie actuelle s'effectuera par un ascenseur.

Les cérémonies de mariage ou autres rencontres pourront toujours se faire dans la grande salle du haut.

Au début de l'année 2018, le cabinet Asciste nous a permis de finaliser l'étude et d'opter pour cette solution. Nous avons choisi le cabinet d'architectes Geoffroy pour la réalisation des plans et le suivi du futur chantier. Le permis de construire a été déposé dernièrement et nous sommes actuellement dans la phase de l'appel d'offres des divers marchés de gros et second œuvre. La fin des travaux et l'occupation des locaux est prévue pour début 2020.

D'autres travaux ayant fait l'objet de crédits inscrits au budget de l'année 2018 ont été décidés dernièrement par le conseil municipal. Ils seront réalisés au début de l'année 2019 dès que le temps le permettra :

- Le terrain de jeux dans le parc devant la bibliothèque.
- Le ragréement des façades du musée.
- La réfection de la ruelle de la Foulerie et du chemin rural de Saint Amand.



Avenue des écoles

Plan d'implantation

Table de pique-nique

52 m² sol souple avec motifs ludiques

Banc

BIBLIOTHEQUE



S'il est courant de considérer que les problèmes sociaux sont le fait de grandes agglomérations, nous savons que la précarité, la vulnérabilité ne se trouvent pas que dans les villes.

Dans toute commune et Juniville n'est pas épargnée, nous rencontrons des personnes ou des familles qui se trouvent passagèrement ou plus durablement en situation de fragilité.

Le CCAS est le moyen privilégié dont dispose la commune pour leur venir en aide.

La commission a son propre budget géré en toute indépendance et principalement composé de la subvention allouée par la commune.

A Juniville, le CCAS est régi par un conseil d'administration composé de **9 membres du Conseil Municipal** (Jean-Pol SIMON, maire et président, Marie-Yvonne MAIZIERES, vice-présidente, Christelle BOUILLON, Nicole BUNEAUX, Catherine CHAPELLE, Evelyne DEHUT, Bertrand JENIN, Evelyne LAMBEAUX et Bruno ROCHON) et **6 membres extérieurs** (Claude BAZIN, Edith COGNIARD, Anne-Marie COLLIGNON, Annick GILOT, Jacques MALTERRE et Dominique PIERNOT).

Toutes ces personnes sont soumises à la confidentialité totale sur les dossiers. Il n'y a aucun jugement, juste un examen des situations en toute objectivité. Les dossiers peuvent nous parvenir directement par les personnes en difficulté, les assistantes sociales...

Lors d'un premier entretien, notre démarche est d'expliquer ce que l'on peut leur apporter, les écouter, les orienter éventuellement vers d'autres organismes plus à même de répondre à leurs besoins et récolter les pièces nécessaires à l'examen du dossier en commission (les aides sont accordées sous certaines conditions).

Puis, nous nous réunissons, décidons de l'action à mener et prévenons ensuite les intéressés.

Le CCAS, c'est aussi le traditionnel repas des Aînés (il faut avoir fêté ses 65 ans !). Un moment de rencontres, d'échanges, de convivialité et pour nous les élus, c'est la joie d'honorer les Aînés de la commune, de leur dire tout le respect et l'affection que nous leur portons.

En 2019, la municipalité les accueillera **le samedi 19 janvier**.



Le CCAS et l'école Paul Verlaine s'associent afin de collecter des denrées au profit de la Banque Alimentaire des Ardennes sensibilisant ainsi les jeunes générations aux valeurs de solidarité, de partage et de soutien à l'autre.



La collecte du 30 novembre 2018

Telles sont les priorités et les missions du CCAS définies par le Conseil d'Administration.

Marie-Yvonne MAIZIERES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Retour en images sur les animations proposées en 2018 à la bibliothèque...

Rencontres d'auteurs

Avec Laurence
LECLUZE
Le 19/01/2018

Avec Pascale
DIETRICH
Le 16/02/2018



Spéctacle
Contes merveilleux
d'Andersen
Par Jérémie le Louët
Le 21/03/2018
En partenariat avec
le théâtre
Louis Jouvet



Concert Conférence Rock
Par Marc DUBOIS
Le 22/06/2018
En partenariat avec la
Bibliothèque Départementale



V
I
E
C
O
M
M
U
N
A
L
E



Les séances de lecture mensuelles pour les tout-petits

En partenariat avec le Relais des Assistantes Maternelles et la Protection Maternelle et Infantile



Les animations régulières pour les enfants mêlant lecture et activités manuelles



Sans oublier les **séances de lecture avec les classes de maternelle et de CP - CE1**
du pôle scolaire Verlaine.

Un grand merci à toutes les personnes qui font vivre la bibliothèque, que ce soit par leurs lectures ou par leur participation aux animations ☺

A noter : rencontre avec l'auteur de livres sur les Ardennes (gastronomie, folklore, patois, histoire) **Lise BESEME-PIA** le **mercredi 6 mars 2019, à 14 h.**

Inscription

Consultation des livres sur place gratuite. Pour emprunter : 15 € par foyer pour une durée de 1 an.

Emprunts limités à 6 livres par personne pour une durée de 1 mois.

Horaires d'ouverture

Lundi : 10 h – 12 h / 15 h – 18 h 30

Mardi : 15 h – 18 h 30

Mercredi : 10 h – 12 h / 14 h – 18 h 30

Jeudi : 15 h – 18 h 30

Vendredi : 10 h – 12 h / 15 h 30 – 18 h 30 (**service à domicile** de 14 h à 15 h 30)

Un samedi sur deux : 9 h – 12 h

Responsable

Céline SENIUK

Contact

15, avenue des Ecoles à Juniville - 03.24.72.59.28 – bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

La bibliothèque est aussi sur **Facebook** (*Bibliothèque Municipale de Juniville*) et sur le site Internet de la commune (rubrique Vivre à Juniville / Culture) : www.juniville.fr



**V
I
E

C
O
M
M
U
N
A
L
E**



Centre de Secours du Secteur Juniville
Depuis 96 ans (Création du Corps des Sapeurs Pompiers)
Au service de Juniville et du canton



Le Centre de Secours de Juniville est fort aujourd'hui de 44 Sapeurs-Pompiers dont un personnel du SSSM (Commandant / Médecin Alain LOUIS) Sapeurs-Pompiers Volontaires hommes et femmes. Le CIS est un des 6 centres de la 6^{ème} compagnie.

Venant des communes de Juniville, La Neuville en Tourne à Fuy et Neufelize : 29 Sapeurs dont 5 féminines. Perthes : 2 recrues en cours.

Le Centre Avancé du Châtelet / Tagnon 15 SPV est un satellite du Centre de Secours. Il est renforcé par les Sapeurs-Pompiers de TAGNON (effectif 2 SPV), ce qui porte le nombre de SPV défendant le secteur à 44 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Arrivées dans nos rangs cette année : 1 recrutement sur Juniville (Luc LAGARDE, SPV 1^{ère} classe). JSP 4 Julien NOLBERT (Perthes).

A l'horizon 2019, deux recrues sur le Châtelet : Sébastien LOUP (ancien SPV) et RAMPALY Alexis.

La composition du CIS JUNIVILLE est la suivante :

- **3 Officiers : 1 Capitaine Chef de Centre, 1 Lieutenant Adjoint au Chef de Centre, 1 Lieutenant Chef d'Equipe**
- **1 Officier du SSSM - 1 Commandant/Médecin : Dr LOUIS Alain**
- **4 S/Officiers Supérieurs : 4 Adjudants/Chefs, 1 Adjudant**
- **6 S/Officiers Sergents/Chef et Sergents**
- **14 Gradés du rang : Caporaux /Chefs et Caporaux 1^{ère} Classe et Sapeurs**

Le Centre de secours fonctionne avec quatre équipes de garde mixtes, avec le renfort du Centre Avancé du Châtelet qui dispose également de 4 équipes de garde. D'où la présence sur certaines interventions des équipes d'engins avec des personnels des trois centres.

Vous retrouverez tous ces sapeurs pompiers sur le calendrier 2019 en photos individuelles. Ce calendrier est accompagné d'une affichette sur le recrutement SPV.

Le centre de Secours aura effectué en 2018 environ 220 sorties / interventions sur les 12 communes qu'il défend.

La majeure partie de ses interventions se situe dans le cadre du secours à personnes. Peu de gros sinistres (hors feux agricoles dus à la sécheresse) à déplorer en 2018.

Formations et manœuvres : 11 formations de maintien des acquis + 1 JSAP de 4 h par mois.

Les Sapeurs-Pompiers du secteur Juniville ont réalisé 500 heures de formations en dehors du temps de maintien des acquis (4 heures).

Formations Incendie

Décomposées en recyclage (Secours déblaiement équipiers, chef d'équipe et chef d'agrès).

Formation secourisme

Une journée complète de secourisme a été organisée le 21/10/2018.

Si vous avez envie d'une activité valorisante au service du Junivillois, de vos concitoyens, de vos proches, si vous avez quelques disponibilités, que vous résidez dans les communes environnantes de Juniville, rejoignez les 1400 SPV des Ardennes !



Délai pour rejoindre le CS : 10 minutes.

Communes concernées : l'ensemble du Junivillois.

Recrutement

Deux formations initiales par an, en février et en septembre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Le Chef de Centre Capitaine **Laurent LAPEYRE** – Tél : 06.81.15.25.75 / 06.45.80.77.67 – Mail : lapeyrel@orange.fr
- Le lieutenant **Emmanuel GODIN** Adjoint au Chef de Centre - Tél : 07.70.01.58.97 – Mail : manuetclaire@orange.fr
- Le Lieutenant **Denis LORIN** : 06.86.87.05.07
- L'Adjudant/Chef **Denis BOURIN** : 06.28.29.65.20
- L'adjudant/Chef **David CLAUSSE** : 06.75.07.47.52
- Le Centre de Secours : 03 24 72 76 33

Lors des manœuvres au CIS

La caserne : 15 rue des Ecoles – 08310 JUNIVILLE

SAPEURS-POMPIERS DE JUNIVILLE

Vous avez 16 ans ou plus...

Vous êtes sensible à aider les autres et au civisme.....

Alors :

Rejoignez nous !!!!
Rejoignez nous !!!!

**V
I
E

C
O
M
M
U
N
A
L
E**



Le Pays Rethélois poursuit son programme d'investissement pour rendre le territoire toujours plus attractif et dynamique.

2018 a vu l'inauguration du pôle socio-culturel d'Amagne et de la médiathèque-musée « L'Agora » à Rethel.

Les travaux du P.L.U.i (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) se sont poursuivis tout au long de l'année. Le projet définitif sera validé au printemps prochain avant d'être soumis à une enquête publique.

Dans une politique de densification de l'urbanisme obligeant le territoire à baisser drastiquement ses surfaces de terrains constructibles (de 650 ha à 150 ha), notre commune, grâce au dynamisme dont elle a fait preuve les dix dernières années, devrait maintenir sa surface en zone constructible.

Pour 2019, le programme d'investissement portera sur la réhabilitation des COSEC d'Asfeld et Juniville.

A côté de notre COSEC, débutera la construction d'un nouveau DOJO à la superficie doublée par rapport à l'ancien avec des vestiaires adaptés, une salle de musculation, des gradins et le remplacement de la chaufferie actuelle par un mode de chauffage beaucoup plus économe en énergie. Un hall d'accueil commun au COSEC et au DOJO permettra de rendre les manifestations sportives plus conviviales.

Le coût estimé des travaux est de 2 139 531 € pour ce dossier important pour le junivillois et en particulier pour nos judokas, qui continuent de briller dans toutes les compétitions régionales ou nationales.

Le territoire va être doté intégralement de la fibre optique.

L'aide de la région Grand Est a permis de faire baisser le coût d'installation pour le ramener à 100 € par prise. 19 200 prises sont recensées sur le Pays Rethélois pour un montant de 1 920 000 € pris en charge intégralement par la communauté de communes.

En ce qui nous concerne, le NRO (Nœud de Raccordement Optique) est en cours d'installation près du parc de jeux pour enfants avenue de Quimper.

Dans les écoles, l'ensemble des sites a été sécurisé pour un coût de 900 000 €. Le déploiement du matériel pour devenir « école numérique » se fera sur trois ans sur l'ensemble des sites (coût : 600 000 €). L'école Paul Verlaine est programmée pour l'année scolaire 2019 - 2020.

Le Pays Rethélois vient également de mettre en place deux aires de covoiturage, au Châtelet sur Retourne et à Brienne sur Aisne. Ces aires vont être équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Renforcer l'attractivité du territoire par plus d'équipements de proximité et de qualité sans augmentation de la fiscalité, tel était le pari du Pays Rethélois à sa création en 2014. Après quatre ans de mandat, je pense que le défi sera relevé en 2020.

VIE COMMUNALE

Jean-Pol SIMON

« SUR LES PAS DE VERLAINE ... »

Le sentier d'interprétation



En 2016, la Communauté de Communes du Pays Rethélois confie au bureau d'études « Au Fil du Temps » la mission de mener une étude de valorisation du patrimoine touristique et culturel de son territoire.

Il est des lieux qui marquent l'identité d'un territoire. Pour le Pays Rethélois, deux lieux référents, deux lieux emblématiques :

- Asfeld et l'église Saint-Didier de style baroque et en forme de viole de gambe,
- Juniville et le musée Verlaine.

Mettre en lumière, valoriser ces richesses par la mise en œuvre de deux parcours de découverte et d'interprétation « *Asfeld, Grand siècle* » et « *Sur les pas de Verlaine* » à Juniville, diversifiant ainsi l'offre en matière de développement touristique et culturel.

L'Auberge du Lion d'or fréquentée par Verlaine de 1880 à 1882, aujourd'hui musée Verlaine où plane toujours son âme, labellisé Maison des Illustres, perpétue la mémoire du poète.

Visites guidées magistrales, expositions temporaires, concerts ... rythment la vie du musée.

Désormais, aller plus loin avec le sentier d'interprétation... quitter le musée, suivre le balisage et déambuler dans Juniville sur les pas de Verlaine et faire un bon en arrière dans le temps, direction le 19ème siècle...

Une approche vivante au gré des neuf stations matérialisées par du mobilier urbain :

- des consoles et lames informatives,
- un pass-tête photo,
- un zootrope,
- un chuchoteur de poésie,
- des silhouettes,
- des boîtes à images,
- des photos anciennes...



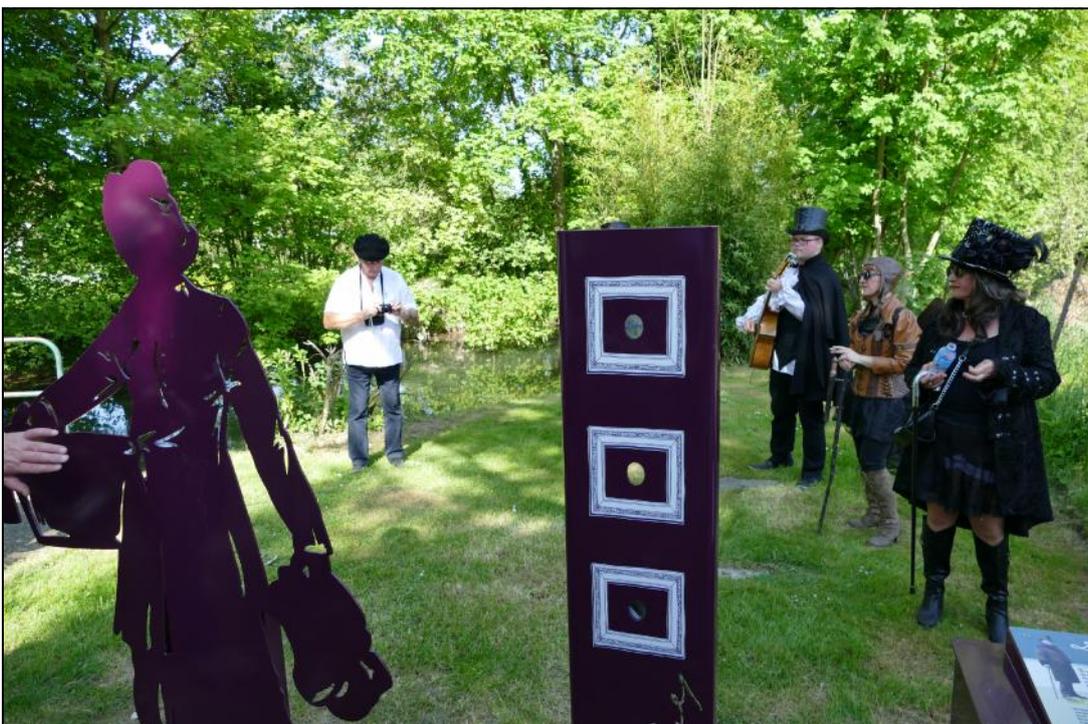
VIE
COMMUNALE

Ces outils constituent des supports de visite ludique et s'adressent à tous types de public (avec un livret-jeu « Jour de foire en compagnie de Verlaine » l'enfant est acteur de sa visite, ce livre stimule sa curiosité et son sens de l'observation).

Ces outils doivent aussi interpeller le visiteur, mêler le plaisir de la découverte à la satisfaction de comprendre.

Promouvoir, donner envie de découvrir ces lieux emblématiques du Pays Rethélois via les sentiers d'interprétation, *c'est vivre le patrimoine autrement...*

Marie-Yvonne MAIZIERES



Inauguration du sentier d'interprétation « Sur les pas de Verlaine... » le 5 mai 2018

LES ANCIENS COMBATTANTS



Le mardi 18 septembre, nous partons en covoiturage jusqu'à la place de l'église de Warcq où nous accueille Monsieur Jean-Louis BENOIT.

Il nous fait découvrir l'exposition de photos des années 1914 à 1918 dans l'école de l'époque transformée en lieu de loisirs, le « Soldatenheim », pour les soldats allemands.

Nous y découvrons plusieurs photos de Juniville et des environs.

Après le repas au restaurant du centre, nous visitons le musée de la métallurgie.

Très belle et bonne journée commentée par notre guide très épris et expert dans la recherche et les explications.

Site à voir et à découvrir !



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E



C'est une joie pour nous d'avoir un club qui fonctionne bien et dont le nombre d'adhérents reste stable. Nous restons un club dynamique grâce à notre président qui a toujours de bonnes idées pour nous sortir de notre routine en nous proposant diverses activités.

En 2018 :

- **Janvier** : loto du club et journée des présidents.
- **Février et mars** : thé dansant.
- **Avril** : repas printanier du club avec animation.
- **Mai** : sortie d'une journée : la Margoulette et la Ferme de Presles, Assemblée Générale « génération mouvement » avec repas et animation, journée publicitaire puis Ferme aux oiseaux et Musée de la mariée.
- **Juillet** : journée barbecue au Moulin de la Chut.
- **Du 25 août au 1er septembre** : séjour dans le Lot et Garonne.
- **Septembre** : journée publicitaire au Moulin de la Chut avec repas et jeux de cartes, thé dansant.
- **Octobre** : journée de l'amitié à Vouziers avec repas et animation, journée publicitaire avec repas et jeux de cartes.
- **Novembre** : thé dansant, Assemblée Générale avec repas et animation.

Tous les mardis de l'année, nous nous réunissons à la salle Maxime de Sars pour jouer aux cartes ou jeux de société afin de passer un très bon après-midi, sans oublier la pause café bien-sûr.



Vous voyez, nous sommes bien occupés et heureux de nous retrouver pour toutes ces sorties.

Il ne manque qu'une chose au club, c'est d'avoir de jeunes et dynamiques retraités qui nous apporteraient de nouvelles idées et leur savoir faire. Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, il n'y a pas d'âge pour faire partie du club !

Vous pouvez contacter **M. Marc CLEMENT, président du club**, 5 rue saint Hilaire à Juniville (tél : 03 24 72 71 72).

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**



Assemblée Générale de l'ADMR

Mardi 22 mai 2018

Plus de 80 participants à l'AG 2017 dans la salle polyvalente de Juniville. Après les rapports d'activités, financier et d'orientation, nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe « Les sons de bulles » qui nous a présenté ses sketches.

Rentrée de l'ADMR

Jeudi 20 septembre 2018

Cette année, les personnes de plus de 65 ans ont été sollicitées pour participer à un après-midi récréatif à la salle Maxime de Sars. Jeux de mémoire sur tablettes, goûter et séance de gym douce avec l'association *Siel Bleu* ont ravi les personnes présentes. Celles-ci ont demandé le renouvellement de ce type d'animation. Ainsi, une mise en place mensuelle de ces activités a été programmée grâce à la disponibilité des bénévoles de notre association. Il est toujours possible de vous inscrire.



Salariées en pause

L'emploi du temps d'une salariée de l'ADMR n'est pas toujours facile à gérer ou à vivre. Pour améliorer le temps de leurs coupures, une pièce de la Maison des Services a été mise à leur disposition. Pour prendre leur repas au chaud ou pour toute autre activité en attendant la prochaine intervention, un micro-ondes, une bouilloire, une table et quelques chaises leur sont réservés.



Pour toute information, vous pouvez nous joindre la **Maison des Services**, 34 rue Chanteraine à Juniville. Permanence téléphonique le mardi de 9 h à 12 h au 03 24 72 77 12 et accueil le vendredi de 10 h à 11 h 30. Courriel : adm.juniville@fede08.admr.org
 Vous pouvez également joindre **Ghislaine AVE** au 06 79 45 61 73 ou au 03 24 72 75 98.

LES ÉCOLIERS VERLAINE

Association de parents d'élèves du pôle scolaire Verlaine

Composition du bureau 2018 / 2019

Président : Laurent BOUTRY
Vice-présidente : Hélène COUTEL
Secrétaire : Brigitte ELSAN
Secrétaire adjoint : Rémy MIREL
Trésorier : Romain SCOTTI
Trésorière adjointe : Peggy LAPOULLE



Les excellentes conditions météo ont fait de cette année scolaire 2017 / 2018, une année extra en termes de résultats !

La vente de chocolats faisant son retour (sous une autre forme que celle utilisée il y a quelques années) a trouvé ses gourmands et rencontré un joli succès.

La *Journée des Ecoliers* connaît toujours autant de succès (plus de 300 passeports vendus) et est LA journée parents-enfants à ne pas rater ! Cette très grosse opération (qui, à son stade embryonnaire regroupait 5 bénévoles et proposait aux enfants quelques jeux de société) nécessite aujourd'hui une quarantaine de bénévoles et offre aux enfants manège, mini motos, calèche, château gonflable, jeux en bois, etc. Elle est devenue, grâce à notre vice-présidente, un rendez-vous incontournable ! Nous fêterons avec vous cette 5ème édition qui aura lieu **le samedi 27 avril**.

La fête de l'école, la dernière occasion de faire la fête avant les vacances d'été, est également le rendez-vous emblématique de notre association depuis des années.

Toutes ces opérations sont donc reconduites pour l'année 2018 / 2019 ! Seules la buvette et l'animation jeux dont nous nous occupions à l'arbre de Noël ne seront plus assurées. **Le spectacle de Noël offert par la commune est toujours d'actualité et aura lieu le samedi 22 décembre.** Nous allons proposer cette année une prise de photos de vos enfants lors de la venue du Père Noël (si vous en acceptez le principe). La prévente aura lieu via les cartables de vos enfants.

Cette excellente année passée va forcément se ressentir au niveau des participations financières au bénéfice des enfants et dont voici le détail :

VOYAGES

Voyage pour 1 journée (5 classes) : 200 €/ classe (120 € l'an passé)

Voyage avec nuitée (6 classes) : 350 €/ classe (180 € l'an passé)

SPECTACLES

Classes de Cycle 1 et 2 (Les 3 Chardons) : 450 €

Classes de Cycle 3 (à définir) : 450 €

PASSAGE DU PERE NOEL A L'ECOLE

Cadeaux apportés par le Père Noël : 350 € (220 € l'an passé)

Chocolats 290 paquets : 500 €

PÂQUES

Chocolats de Pâques distribués sur les tables : 300 €

Le montant total des aides pour cette année est de 5 150 € (3 080 € l'an passé), ou plus en cas de nouvelles sollicitations des maîtresses qui seraient étudiées par le bureau avant de rendre réponse.

Il me reste maintenant à remercier les parents participants pour la confiance qu'ils nous accordent, les parents bénévoles et les membres du bureau (nouveaux et anciens) pour le travail et l'engagement dont ils font preuve et le temps qu'ils consacrent aux organisations de toutes ces opérations ! **UN GRAND MERCI A TOUS !!!**

Toujours à la recherche de nouveaux parents bénévoles pour nous aider dans cette aventure, vous pouvez joindre **Laurent BOUTRY** au **06 28 28 00 62** ou par mail : lescoliersverlaine@live.fr

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

APECJ

Association des Parents d'Élèves du Collège de Juniville

Une association dynamique et un nouveau logo à venir...

L'APECJ compte 36 membres.

Son **bureau** est composé de :

- Mme POUTEAUX Céline : **présidente**
- Mme OUDIN Leslie : **vice-présidente**
- Mme LEBLICQ Valérie : **trésorière**
- Mme DAVID Sabine : **secrétaire**



Les parents membres participent aux différentes commissions du collège (hygiène et sécurité, vie collégienne, éducative...) et également aux conseils de classes.

Tout au long de l'année, nous organisons différentes manifestations : loto, vide-dressing, bourse aux livres, vente de chocolats à Noël et à Pâques.



Foire aux livres au Musée Verlaine



Gâteaux vendus lors du loto

Ces actions permettent de contribuer à la réalisation des projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants du collège.

N'hésitez pas à vous renseigner et à venir nous rejoindre !

Contact

Céline POUTEAUX au 06.04.14.67.06

Sur [Facebook](#) : APE Collège la Retourne de Juniville

VIE ASSOCIATIVE



Le mardi 25 septembre 2018, le GDAM de Juniville a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Denis PERRETTE de l'association *Un autre regard sur les Ardennes*, venu nous parler de son « Tour des poètes Ardennais » et de son « Tour des Ardennes en Vespa ».

Denis PERRETTE est un artiste né dans les Ardennes, qui vit à Boulzicourt. Il a beaucoup voyagé dans sa jeunesse et suite à des circonstances de la vie, il a décidé de repartir en voyage.

En juillet 2017, il est donc parti faire son tour des Ardennes en Vespa, dont le but était de faire passer deux messages. Le premier s'adresse à ceux qui vivent ailleurs : « intéressez-vous aux Ardennes ». Les Ardennes sont souvent mal connues ailleurs en France et les médias nationaux n'y accordent que peu d'intérêt sur ce qui s'y passe. Le deuxième message s'adresse aux

ardennais et à leurs responsables politiques : « Voyez et inspirez-vous des choses intéressantes qui existent juste à côté de chez vous... ».

Partant de Charleville-Mézières, il a fait des incursions en dehors des limites du département, dans les Ardennes belges mais aussi dans la Marne et l'Aisne.



Le 1^{er} mai 2018, Denis PERRETTE est reparti sur les routes ardennaises, mais cette fois à pied pour un tour des poètes Ardennais. Il a d'abord emprunté la route Rimbaud Verlaine en passant par le Mont de Jeux, Roche, Attigny, Juniville, puis Reithel, Barby, Wasigny avec la route du Porcien, Signy l'Abbaye, Thin le Moutier, la route des fortifications en passant par Haudrecy, Tournes, Nouzonville, Bogny/Meuse, Haulmé, Thilay et enfin retour à Charleville-Mézières où son fan club l'attendait.

Merci Denis pour cette belle expérience partagée. Nous avons passé un très bon après-midi et c'était un plaisir de vous accueillir !

Vous pouvez retrouver le récit des aventures de Denis sur sa page Facebook.

Le GDAM propose également tout au long de l'année différentes activités telles que la cuisine, la couture, la mosaïque, la peinture, l'encadrement, l'art floral, le cartonnage... N'hésitez pas à contacter **la présidente, Madame Stéphanie BALON** au **06 14 53 44 07**.

VIE ASSOCIATIVE

JUMELAGE JUNIVILLE - CRAWINKEL

Après l'Assemblée Générale en janvier, comme chaque année nos activités débutent avec un loto en février animé par les cibistes.

Le week-end de l'Ascension, du jeudi 10 au dimanche 13 mai, nous avons reçu 31 personnes de Crawinkel.

Au programme du vendredi, il y avait la visite de la Villa Demoiselle puis des caves, suivies d'une dégustation de champagne.

Le samedi, c'est à Provins que nous avons passé la journée, en commençant par une visite guidée de la cité médiévale. Puis, le banquet des troubadours nous a fait passer un moment festif.



Nous avons poursuivi avec la visite de la roseraie.

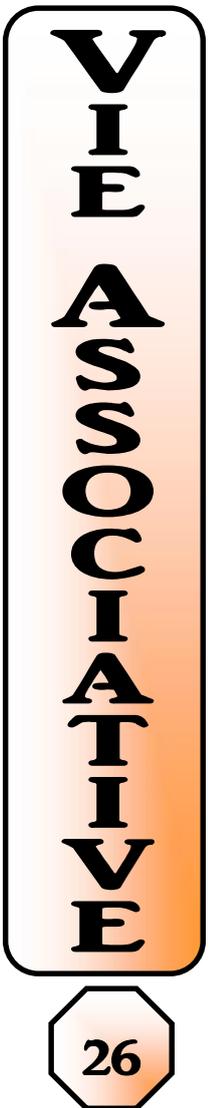
De retour à Juniville, la journée s'est terminée par une soirée à la salle des fêtes.

Nos amis allemands ont repris la route le dimanche matin après les discours et photos traditionnels.

Vendredi 19 octobre, une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour une soirée photos.

Dimanche 18 novembre, nous avons accueilli la troupe *Les Deux Masques* qui a animé l'après-midi en jouant la pièce de Robert Merle « Justice à Miramar ». La représentation faisait suite à un repas qui a réuni une soixantaine de personnes.

L'équipe du jumelage vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !





Notre association est composée d'une quinzaine de musiciens. Nous travaillons tous les vendredis une nouvelle programmation que nous vous présentons lors de notre concert annuel à la salle des fêtes de Juniville.

Au cours de l'année 2017 - 2018, après notre concert annuel du 25 février 2018 à la salle des fêtes, nous avons effectué une animation pendant le salon de la bière dimanche 11 mars à Sault-les-Rethel, ainsi qu'un concert en compagnie de L'Indépendante le samedi 24 mars à Novion-sur-Meuse.

La saison 2018 - 2019 a commencé par un concert partagé avec L'Indépendante de Novion-sur-Meuse et l'Union Musicale Revinoise le dimanche 7 octobre à la salle des fêtes de La-Neuville-en-Tourne-à-Fuy.



Les sorties à venir :

- Concert annuel à la salle des fêtes de Juniville **dimanche 10 mars 2019.**
- Concert partagé avec l'Harmonie de Ludes dans la Marne, **dimanche 24 mars 2019.**
- Participation au congrès de Confédération musicale de France à Revin le **dimanche 23 juin 2019.**

L'ensemble des musiciens de l'Union Musicale Ardennes Musique vous souhaite une très bonne année musicale et vous donne rendez-vous lors de nos prochains concerts.



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Nous sommes tous sans exception entrés dans l'association car nous avons envie que les activités proposées par l'AFR perdurent. Elles ne peuvent exister sans l'énergie, la motivation et l'implication des bénévoles, mais aussi des familles. Et c'est tous ensemble que nous avons réussi, cette année encore, à faire vivre l'association en développant des activités de plus en plus attractives et en relevant de nouveaux défis.

L'AFR de Juniville en 2018, c'est :

• La BOUM du Collège

Organisée cette année le 7 avril 2018, 80 collégiens sont venus s'éclater à la salle des fêtes de Juniville.

• Le Défi Danse les 17 et 18 février 2018

Devant plus de 800 personnes et face à de nombreuses écoles de danse de la région, les danseurs et danseuses de Juniville, associés pour l'occasion à Château Porcien, Attigny et Signy l'Abbaye ont remporté les plus beaux titres.

Sur 3 groupes présentés (1 ados et 2 adultes), les 3 groupes se sont qualifiés pour la phase finale.

Ils ont été notés par des chorégraphes et artistes ayant participé à l'émission *Danse avec les Stars* ou dansant pour le chanteur Matt Pokora.



Les 3 groupes se sont tous distingués dans leur catégorie :

- Médaille de bronze pour le groupe ados (Fithharmony)
- Médaille de bronze avec mention chorégraphie pour le groupe adultes (Feder)
- Médaille d'or pour le groupe adultes (Sia)

• L'accueil de loisirs de printemps

Les équipes d'animateurs ont accueilli vos enfants pour les vacances de printemps du 23 au 27 avril 2018. Nous occupons et distrayons les enfants dans la joie et la bonne humeur tout en garantissant leur épanouissement.

• Le trophée MZ le 19 mai 2018

Après les nombreuses médailles remportées au Défi Dance aux Vieilles Forges de février, c'est au Trophée MZ à Charleville-Mézières que les danseurs et danseuses de Jazz Juni Dance associés à Château Porcien ont à nouveau brillé le samedi 19 mai !

Ce concours organisé par l'école Moving Zone de Charleville, dirigée par Pascal PERREIRA rassemblait les meilleures écoles de la région.

Résultats pour Jazz Juni Dance / Local Club du Porcien :

- Catégorie « Junior » : 2^{ème} « Mary Poppins »
- Catégorie « New Style » : 2^{ème} « DJ Snacke / J Bieber »
- Catégorie « New Style » : 1^{er} « Fithharmony » (Groupe 3)
- Catégorie « Trophée MZ » : 3^{ème} « Sia » (Groupe ados)
- Catégorie « solo, duo, trio » : 2^{ème} solo de CHLOE
- Catégorie « Trophée MZ » : 1^{er} « Feder » Groupe ados/adultes



- **Le Gala de danse le 22 juin 2018**

Le Gala Jazz Junidance c'est, **côté spectacle**, plus de 30 chorégraphies créées par Emmanuelle BAUDRY, notre professeure de danse et chorégraphe. Un franc succès et de nombreuses récompenses pour cette année ! MERCI Manue.

Sur scène, c'est aussi plus de 150 danseurs et danseuses, quelques 500 costumes confectionnés par Manue pour la modique somme de 7 € par danseur.

Le Gala Jazz Junidance c'est, **au long de l'année**, environ 150 h de cours pour les 4 groupes de niveaux, auxquelles s'ajoutent des stages de danse organisés pendant les vacances scolaires.

Enfin, le Gala Jazz Junidance c'est, **côté émotion**, beaucoup de choses qui ne se quantifient pas : des moments de stress, de la fatigue mais surtout des sourires, des moments de joie, des larmes de bonheur et d'intenses moments de partage qui rendent fière l'équipe AFR.



- **L'accueil de loisirs d'été**

Du 9 juillet au 3 août 2018, une trentaine d'enfants est venue chaque semaine participer à des activités autour de thèmes variés et des sorties (parc Argonne découverte, cinéma, accrobranche, Elfy parc...). **Les dates des accueils de loisirs proposés en 2019 : 1 semaine pendant les vacances de printemps (à déterminer) et du 08/07 au 02/08/19.**

- **Les stages de danse**

Deux à trois fois dans l'année, les danseurs et danseuses le souhaitant peuvent participer à des stages de danse en plus des cours hebdomadaires. **Pour 2019 : stage Moving-Zone animé par Pascal Ferreira en avril et stage animé par Manue en août.**

- **L'activité JUNIDANCE en 2018 - 2019**

Les succès de JUNIDANCE croît d'année en année : + 40 % de danseurs entre 2012 et 2018. Cette année, nous avons créé 2 cours supplémentaires et un second jour de danse dans la semaine a été ajouté : le lundi. En 2018 - 2019 ce sont donc 194 danseurs répartis comme suit : New style : 20 / Groupe 1 : 26 / Groupe 2 : 35 / Groupe 3 : 18 + 19 / Groupe 4 : 16 + 14 / Zumba : 46.

Notez les participations aux concours DEFI DANCE les 26 et 27 janvier 2019 et au Trophée MZ le 23 mars.

Pour que perdurent ce dynamisme et cette joie de vivre dans notre commune et alentours, pour nos enfants, venez rejoindre les équipes bénévoles qui ont besoin de votre soutien !

Contacts :

Catherine CHAPELLE (**présidente**), Régis PORIGNAUX (**vice-président**), Marie Christine BISMES (**trésorière**), Florence GAUDET (**vice-trésorière**), Sophie DELIMA NICOLAY (**secrétaire**), Arnaud PONSINET, Christine DARBOIS, Eliane SENECHAL, Sandra GLAD, Lydia BRION, Mélanie PONSINET, Célia MARINONI, Murielle LEBEGUE.

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Bilan de la saison 2018

La fréquentation du musée reste stable grâce au Pass Tourisme (une entrée payante au musée = une entrée gratuite sur un autre site ardennais).

La programmation musicale a de nouveau confirmé son succès, avec cette année encore des animations et des artistes de qualité : le concert de l'Ecole de Musique de Thierry SPAZZI qui a fêté ses 10 ans au musée, ainsi que les différents concerts ont enthousiasmé un public toujours aussi nombreux.



Les expositions furent tout particulièrement appréciées par les visiteurs : pour la 8^{ème} année, les œuvres des élèves ont envahi le musée pour donner place à la peinture paradoxale, numérique, néo-expressionniste ou encore aux photos des amateurs.



L'année 2018 a également vu naître le sentier d'interprétation dans le village ; les points de départ et d'arrivée du sentier étant au musée Verlaine.



Pour la première fois, le musée a proposé aux classes du CE1 au CM2 une journée à thème sur la vie au 19^{ème} siècle et Verlaine à Juniville. Cette journée a été testée par les écoles d'Asfeld, Juniville, Mazarin Rethel et Neufelize. Les retours ont été très positifs.

Programmation 2019

Pour commencer l'année 2019, le musée devrait encore participer au projet du Pass Tourisme. Le partenariat avec l'office du tourisme de Charleville est aussi reconduit, permettant le lien entre le musée Rimbaud, la route Rimbaud - Verlaine et le musée.

Nous espérons que la journée au 19^{ème} siècle attirera non seulement de nombreuses écoles ardennaises mais aussi celles de la Marne.

Un grand merci à tous !

L'année 2019 sera donc toujours aussi riche et animée !

Si après lecture de cet article, certains d'entre vous veulent nous rejoindre, alors n'hésitez surtout pas à nous contacter au 09 61 25 97 33 ou par mail : musee.verlaine@wanadoo.fr

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE JUNIVILLE

Notre association constituée le 19 avril 2018, enregistrée au greffe des associations le 3 mai 2018 a pour objet : toutes actions, recherches, manifestations, événements relatifs à l'histoire et au patrimoine de Juniville.

Depuis sa création, les travaux de l'association ont porté sur l'identification de documents existants et le recueil de témoignages oraux.

Depuis une décennie, les manifestations organisées par d'autres intervenants (journées du patrimoine, expositions diverses) ont permis de valoriser l'histoire et le patrimoine de notre commune.

Sauvegarder et pérenniser les traces de notre passé, telle est notre démarche.

A l'occasion de la commémoration du centenaire de la libération de Juniville, le 12 octobre 2018, l'association a proposé une exposition de documents retraçant cette époque douloureuse, complétée de supports précédemment présentés : rues de Juniville avant et après guerre 1914-1918, travaux de la classe de CM2 de l'école Paul Verlaine de Juniville.



Un livret a été réalisé, il a été offert aux équipes pédagogiques de l'école Paul Verlaine et au collège de la Retourne ainsi qu'aux adhérents.

Une nouvelle présentation partielle de l'exposition a été reconduite le 11 novembre 2018.

Cette première année est de bon augure pour l'avenir.

Nous faisons appel à chaque Junivilloise, à chaque Junivillois pour enrichir les fonds documentaires existants et participer à nos travaux.

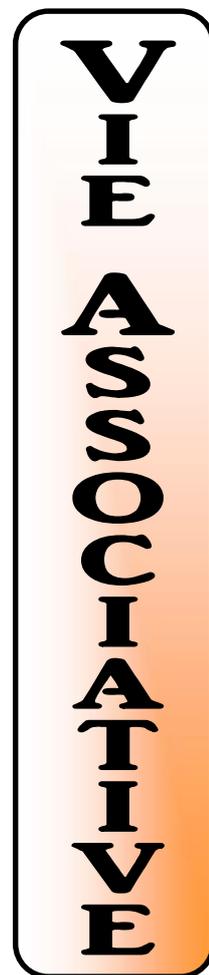
La cotisation annuelle est fixée à 10 €; toute autre participation financière sera la bienvenue.

Pour 2019, le programme se poursuivra suivant plusieurs axes :

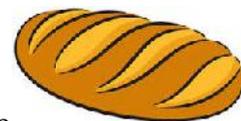
- rechercher et conserver tous documents relatifs au patrimoine matériel et immatériel de notre commune ;
- initier et accompagner tous travaux, événements de l'après guerre 1914-1918 ;
- réaliser et valoriser toutes études sur les éléments du patrimoine local et la sociologie rurale d'antan.

Pour tout renseignement, adressez-vous aux membres du bureau :

- Bertrand JENIN, Président, 4 rue du Val des Paons 08310 JUNIVILLE tél. 06 08 64 10 80
- Betty BACHY, Vice-Présidente, 21 Ave des Ecoles 08310 JUNIVILLE tél 03 24 72 71 43
- Nicole BUNEAUX, Secrétaire, 20 rue A Doury 08310 JUNIVILLE tél 03 24 72 71 12
- Michel BRISSART, Trésorier, 12 rue St Hilaire 08310 JUNIVILLE tél 06 83 45 57 06



HISTORIQUE DU PAIN ET DES BOULANGERS A JUNIVILLE



De toute évidence, dans l'alimentation d'autrefois, le pain avait une place importante, voire prépondérante.

De ce fait, celui qui contrôlait la filière des céréales, communément appelées « bleds » (sarrasin, orge, seigle, avoine, millet, méteil (1), épeautre (2), froment...) contrôlait la société de l'époque, qu'il soit le paysan gros producteur, le meunier et bien sûr et surtout le Seigneur local parce qu'il possédait le moulin et le four où les habitants devaient faire moudre obligatoirement leurs grains et cuire leurs pains en échange de quoi ils devaient laisser une partie de leur production pour le meunier ou le fournier (3) et une redevance au Seigneur appelée banalité.

A Juniville, la banalité du moulin « d'en bas », appelé encore moulin « d'ennemuy » ou « moulin Adda » (4) et celle des deux fours (la ruelle porte toujours le nom de ruelle du four) apportaient au Seigneur de Juniville, en l'occurrence Monseigneur l'Abbé de Saint-Rémy et évêque de Reims, des revenus substantiels.

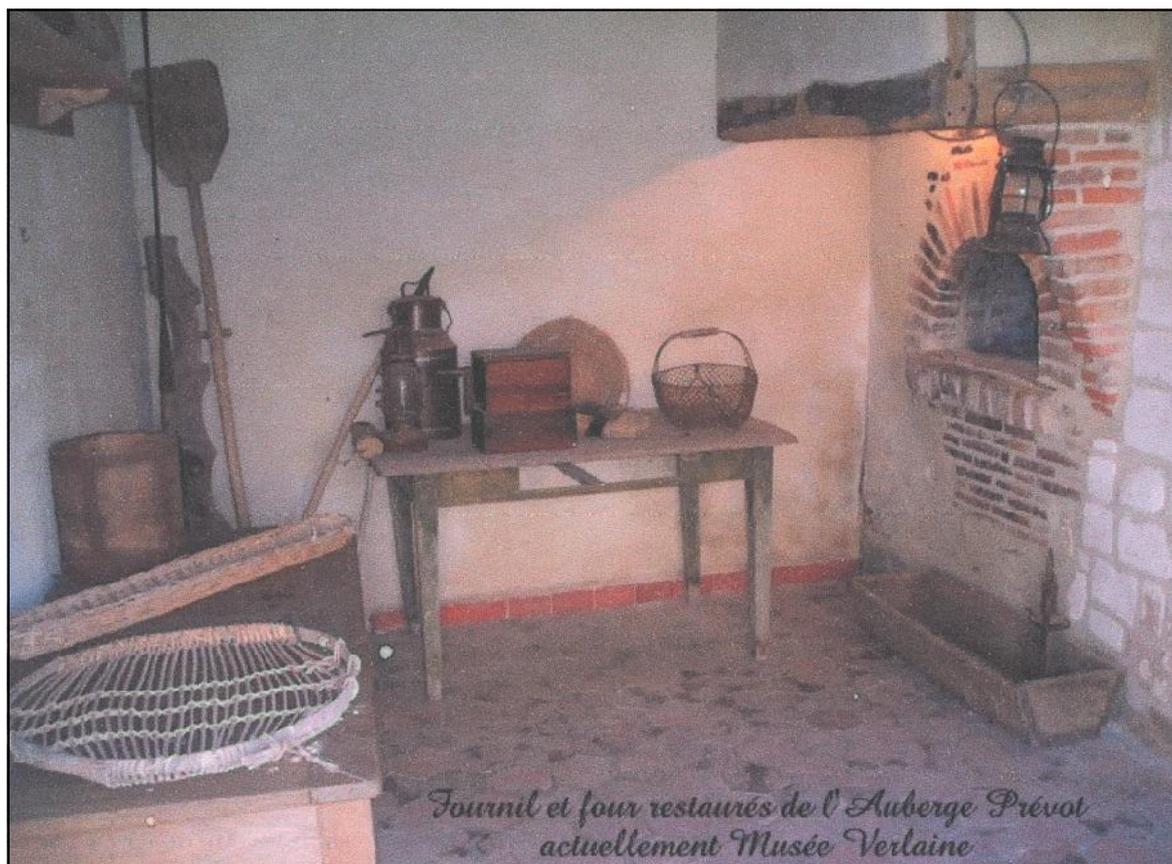
Ce fut le cas jusqu'à la Révolution de 1789 pour le moulin (confisqué en 1790 puis vendu en 1791) d'autant plus qu'aux ressources de la banalité s'ajoutait le montant du bail payé par le meunier.

Par contre, dès le début du 16ème siècle l'un des deux fours n'était déjà plus utilisé et l'autre menaçait ruines : sa réparation et son entretien auraient coûté trop cher. D'autre part, les Junivillois rechignaient à payer la banalité, à indemniser le fournier et renâclaient à apporter à chaque cuisson la bûche de bois imposée. Aussi, le 13 juin 1530 un accord est passé entre le Seigneur Abbé et la Communauté du village : la banalité du four est supprimée moyennant 12 deniers annuels pour les chefs de famille et 6 deniers pour les veuves.

Cette suppression explique la floraison des fours à pain, dont nous trouvons la trace dans tous les inventaires effectués après décès.

Dans chaque habitation, une pièce appelée fournil existe telle qu'on la découvre encore, après restauration, au musée Verlaine.

C'est probablement la raison pour laquelle n'apparaissent ni « talmeliers » (5), ni boulangers dans les documents retrouvés du 17ème siècle et dans la première moitié du 18ème siècle.



Mais la société rurale évolue et s'urbanise.

A Juniville, comme ailleurs, la bourgeoisie devient plus nombreuse avec une manière de vivre bien différente et on ne fabrique plus son pain...

Il n'est donc pas étonnant que le rôle de taille (6) de 1772 fasse état d'un nommé Oudin LANDOUZY 28 ans, boulanger propriétaire d'une ferme et d'un fournil de chaque côté de la rue Haute St Amand (aujourd'hui rue Alfred Doury approximativement aux n° 22 et 23).

Le Plan Terrier, établi entre 1782 et 1788, cite également André BOURGEOIS qui tenait boutique rue d'Arnatal (aujourd'hui rue Chanteraine probablement au n° 13 actuel).

Ce sont les deux premiers boulangers Junivillois connus.



A partir de cette date, il y aura toujours une ou deux boulangeries selon les époques.

Au milieu du 18ème siècle, les deux boulangeries s'installent dans la Grande Rue, l'une toujours ouverte au 16 rue Alfred Doury et exploitée actuellement par Maria et Christian PESENTI depuis 11 ans.

L'autre, fermée depuis peu, au 55 rue Alfred Doury, a été tenue pendant plus de 23 ans par Phippe GIRARDIN



Renvois explicatifs

1. **méteil** : mélange de blé ou d'épeautre et de seigle semés et récoltés ensemble.
2. **épeautre** : ancêtre du blé.
3. **le fournier** : est l'ancêtre du boulanger. Chargé de la cuisson, il allume le four banal et prévient la population d'un son de trompe lorsqu'il est chaud. Son « salaire » était en général d'une boule de pain pour quinze cuites.
4. **moulin d'En Bas ou moulin Adda** : était situé à la place du parking de la C.A.J. ; le moulin de La Chut était privé et appartenait aux Moines de l'Abbaye.
5. **le talmelier** : est le premier nom du boulanger (de « taler » = pétrir et « meler » = mélanger).
6. **rôle de taille** : liste des contribuables payant la taille (impôt royal sur les revenus).
7. **une maye ou maie** : caisse en bois le plus souvent sur pieds dans laquelle on pétrissait le pain.

Boulangeries de nos Ancêtres

Boulangeries d'aujourd'hui

Vous étiez et resterez un espace de convivialité, de rencontres

Vous étiez et vous êtes le symbole de la vie

Tout comme le pain chaud sortant de vos fournils



La fabrication du pain

Dans les familles, il n'était pas fabriqué tous les jours et était conservé sous forme de boules ou miches toute la semaine et même plus. Traditionnellement, dans la maïe (7), la maîtresse de maison mélangeait à la pâte fraîche 1/10ème de levain (pâte à pain aigrie et fermentée issue d'une précédente fabrication). Cependant, comme le levain ne se conservait pas longtemps, on allait le chercher chez la voisine qui venait de le cuire : il était donc transmis de foyer en foyer. Pourtant le pain levé à la levure de bière était connu dès l'antiquité ; apparu en France vers 1665 il était rarement utilisé et sévèrement réglementé, l'Académie de Médecine à l'époque de Louis XIV ayant décrété que ce pain était préjudiciable à la santé.

Il faudra attendre, chez les boulangers, les années 1840 pour que le levain soit remplacé par cette levure de bière, puis en 1872 par la levure de grains qui donne la baguette croustillante que nous connaissons aujourd'hui.

Les sortes de pains

Les différentes variétés et qualités de pains au 18ème siècle, et bien avant, reflétaient le pouvoir d'achat des différentes classes de la société.

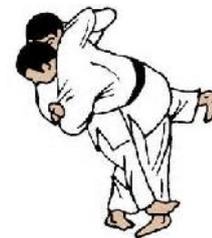
Si les plus pauvres consommaient le « **pain reboulet** » contenant 90 % de son, le « **pain safleur** » composé de farine non tamisée ou le « **pain noir** » de seigle ou de sarrasin, les paysans de nos régions utilisaient le « **pain bis** » et le « **pain de méteil** » (1) ou « **pain de soy** », les plus aisés préférant le « **pain jaunet** » (2/3 de froment et 1/3 de seigle) intermédiaire entre le « **pain bis** » et le « **pain de froment** » réservé à la bourgeoisie et occasionnellement aux femmes enceintes ou en couches. Pour les plus riches existait également le « **pain mollet** », mélange de fine fleur de farine de froment, de beurre et de lait, ancêtre du gâteau mollet que nous apprécions aujourd'hui.

La vente en boulangerie

Que ce soit au magasin ou pendant les tournées dans les villages, le pain, comme la majorité des produits de consommation courante, était acheté à crédit et payé à la semaine ou même plus. Pour éviter toute contestation le système de la « **taille** » était pratiqué : à chaque achat d'un pain, deux planchettes de bois identiques, celle du boulanger et celle de l'acheteur, étaient associées et une encoche commune était « **taillée** ». Lors du paiement les marques étaient rabotées d'un coup de couteau. Cette pratique, couramment employée jusqu'en 1914, a ensuite progressivement disparue.

Recherches et travaux réalisés par René et Betty BACHY

**H
I
S
T
O
I
R
E**



Le Judo Club de Juniville a 34 ans d'existence et compte à ce jour 105 licenciés pour la saison 2018 / 2019. Il maintient toujours ses **2 principaux objectifs** :

- Réaliser la formation avec 4 cours enfants et compétiteurs dispensés chaque semaine par des professeurs diplômés d'Etat.
Des stages organisés à chaque vacances.
Des intervenants extérieurs « anciens champions ou entraîneurs nationaux ».
Un calendrier de compétitions adapté au niveau de chacun.
- Maintenir les compétiteurs juniors et séniors aux niveaux national et international en les accompagnant et en finançant leurs déplacements pour les stages et les compétitions en France et à l'étranger.

Les résultats de l'année 2018

L'équipe séniors garçons remporte 2 fois dans l'année le Championnat de Champagne : pour la 8ème fois en janvier et pour la 9ème année consécutive en novembre pour l'année 2019. Les équipes filles, étant peu nombreuses en région Champagne-Ardenne, sont qualifiées d'office pour le Championnat de la région Grand Est, qui aura lieu **le 20 janvier 2019**.

Comme l'an dernier, les 2 équipes se classent 3ème au Championnat de la région Grand Est et se qualifient pour les France 2ème division à Paris.



Au niveau individuel, Clément GUILLOUX s'est imposé et a décroché le titre de Champion de France 2ème division.



Cette année encore, le club qualifie 5 judokas (Adrien GUILLOUX, Clément GUILLOUX, Jordan THIERION, Auriane MICHEL, Emma SAUDRAIS) pour le Championnat de France 1ère division qui a lieu les 3 et 4 novembre 2018 à Rouen. Aucun ne s'est classé.

En vétéran, Christophe HOSTEAU est sacré Champion d'Europe à Glasgow en Ecosse le 14 juin 2018 et se classe 5ème au Championnat du Monde à Cancun au Mexique en octobre 2018.



Tous les résultats sportifs à partir des benjamins sont consultables sur la [page Facebook du club : Judo Club Juniville](#).

Vie du club

Un stage de fin d'année s'est déroulé sur 2 jours à Juniville, les 23 et 24 juin 2018. Il a été animé par Alain SCHMITT (médaillé de bronze aux Championnats du Monde 2013).

Puis, en août, l'entraînement à l'Institut du Judo à Paris, le stage dans la région parisienne (3 jours), le stage à Giffaumont (5 jours).



Et pour 3 judokas du club, Clément GUILLOUX, Jules GUILLOUX et Romain CUIF, un stage de 3 semaines au Brésil pratiquant des entrainements avec les judokas de l'équipe nationale du Brésil.

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**



Composition du bureau

Président : Jany MICHEL
 Vice-président : Olivier DUCROT
 Trésorier : Sébastien PAUBON
 Vice-trésorière : Laëtitia LOISEAUX
 Secrétaire : Valérie GUILLOUX
 Vice-secrétaire : Jean-François MENART

Responsable technique

Eric GUILLOUX : ceinture noire 3ème DAN, brevet d'Etat.

Entraîneurs

Adrien GUILLOUX : ceinture noire 2ème DAN, brevet d'Etat. Diplômé de l'Institut de Judo de Paris et diplômé universitaire de préparateur physique.

Olivier DUCROT : ceinture noire 2ème DAN, formation CQP.

Camille MAQUIN, Romain CUIF et Emma SAUDRAIS : ceinture noire 1ère DAN, formation CQP.

Jordan THIERION : ceinture noire 1ère DAN.

Serge FEIST : ceinture noire 8ème DAN, brevet d'Etat. Entraîneur national. Intervenant extérieur.

Horaires des cours

A Juniville. Mardi : 18 h - 21 h 30 / Vendredi : 19 h - 21 h / Samedi : 15 h 30 - 19 h /
 Dimanche : 10 h - 12 h (étude technique).

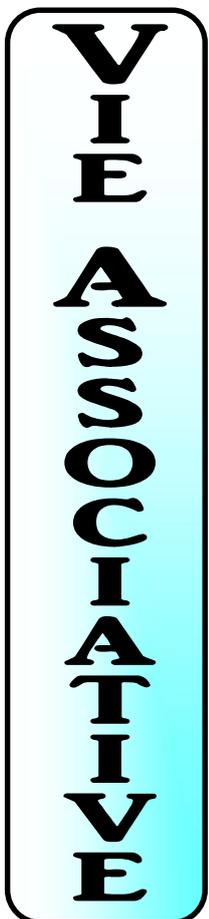
A Attigny. Samedi : 13 h 30 - 14 h 30

A Sault-les-Rethel. Samedi : 10 h - 11 h

A Vouziers. Jeudi : 18 h 30 - 20 h 30 / Samedi : 9 h 30 - 11 h

Renseignements

M. Jany MICHEL : 06 80 06 62 58 - M. Eric GUILLOUX : 06 08 51 97 46





La vie du club

Nous voudrions d'abord commencer par remercier l'équipe de France pour cette magnifique victoire au mondial 2018. Les bleus ont donné l'envie aux plus jeunes d'apprendre à jouer au football pour peut-être un jour suivre leurs traces...

Mais ce sont surtout les dirigeants et parents que nous voudrions tout particulièrement remercier d'accompagner tous les week-ends nos futurs champions, pour peut-être un jour, comme les bleus, avoir une deuxième étoile à notre logo...

Pour cette nouvelle saison, l'Étoile Sportive de Juniville compte 110 licenciés. Belle augmentation par rapport à l'année précédente.

En ce début de saison, le club a donné la possibilité à deux nouveaux dirigeants U7 de participer à une formation « nouveau coach ». Cette journée est un plus pour nos nouveaux encadrants, car elle leur permet de pouvoir apprendre les bases de la gestion d'un groupe de jeunes footeux.

C'est donc avec une superbe note que démarre cette nouvelle saison !

Bilan de la saison 2017 / 2018

Sur le plan sportif, l'ensemble de nos catégories ont récolté d'excellents résultats. Sur le plan humain, c'est encore une excellente année qui s'achève pour le club.

Plusieurs sorties ont été organisées pour les jeunes U7 au stade de Reims. Convivialité et souvenirs garantis pour les joueurs et les parents.



Un bon tournoi pour nos U7 au tournoi des marcassins à Sedan, avec la rencontre de Cédric MIONNET et Patrick REGNAULT, 2 anciennes gloires du CSSA.

Bilan du tournoi en salle 2017

Comme chaque année entre Noël et Nouvel An, le club a organisé son événement sportif majeur depuis de longues années. Voici les vainqueurs de chaque catégorie :

- U7 : Juniville
- U9 : Juniville
- U 11 : Château Porcien
- U 13 : Rethel
- U 15 : Rethel
- U 17 : Rethel
- Séniors : Rethel
- Vétérans : Monthois

Au total, 73 équipes ont participé au tournoi.



Victoire des U7 au tournoi en salle de Juniville



27 ans derrière le micro pour notre Popol



Les spectateurs toujours au rendez-vous

Comme chaque année, le club a également organisé la Saint-Sylvestre. De nombreuses personnes sont venues fêter l'arrivée de l'année 2018 et danser jusqu'à l'aube avec l'ESJ.



Le **bureau** reste inchangé pour cette saison :

Président : Fabien SIMON

Vice-président : Bastien ALLART

Secrétaires : Thierry MICHEL et Emilie ALLART

Trésorier : Alain LOUIS

VIE ASSOCIATIVE

LES PIEDS À LA RETOURNE

Le club des Pieds à la Retourne est une association sportive de footing et de sport pour tous en pleine évolution. L'effectif venant d'horizons divers (9 communes des alentours) ne cesse d'augmenter au fil des ans pour atteindre une centaine d'adhérents pour la saison en cours, soit : 34 licenciés jeunes, 37 licenciés adultes footing, 15 licenciés sports pour tous et 13 non licenciés. Nous touchons toutes les catégories d'âge allant de 7 à 79 ans. Les plus jeunes de l'école d'athlétisme, les plus âgés entretenant leur forme avec les séances de sport pour tous ou le vélo elliptique et le tapis de course. N'oublions pas celles et ceux qui pratiquent le footing ! C'est un réel signe de vitalité et de maturité que de faire ce constat.



Les divers entraînements sont assurés par nos coachs, Lionel, Claire, Evelyne et Guy, qui toutes les semaines sont présents pour encadrer les groupes de jeunes ou d'adultes. Notre club est représenté avec plusieurs de nos coureurs presque tous les week-ends sur l'une ou l'autre course, que ces courses soient locales ou plus éloignées comme par exemple le marathon ou le semi de la Rochelle. L'évènement récent le plus marquant a été la participation de 4 des

nôtres aux 100 kms de Millau. C'est un véritable exploit réalisé par Valérie, Baptiste, Bruno et Jacques que d'avoir réussi cet immense défi. Ils peuvent vraiment être fiers de leur performance et c'est sûr que sans faire partie d'un club comme le nôtre, ils n'y auraient peut-être pas pensé ou pas voulu s'y engager !

Il y a lieu de mentionner la bonne participation de plusieurs de nos membres coureurs au dernier Sedan-Charleville et plus particulièrement Ludivine, Véronique, Salim et Gisèle qui ont accompagné et porté sur sa joëlette la petite Clara pour son plus grand plaisir. On ne peut que les féliciter pour leur engagement volontaire au profit des personnes qui souffrent ou qui n'ont pas les mêmes chances que nous de courir.



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E



Avec l'organisation de nos deux courses, la Junivilloise et la Course Nature du Marquet, nous participons amplement à la vie locale. Malgré une inflation d'organisation de courses, surtout nature ou trail au détriment des courses sur route, nous arrivons à maintenir un nombre acceptable de participants, 320 coureurs à la Junivilloise et 125 à la Course Nature du Marquet. Merci à l'amicale

des Sapeurs Pompiers pour leur aide secours et sécurité sur nos deux courses et à nos sponsors annonceurs publicitaires pour le livret de la Junivilloise.

Le club des Pieds à la Retourne, est un des membres actifs organisateurs du Challenge Sud-Ardennes qui regroupe 7 courses, dont la Junivilloise. Rappelons que ce challenge existant depuis 3 ans a été mis en place pour valoriser et attirer le maximum de coureurs ardennais et marnais dans les courses du Rethélois et du Vouzinois.

Les finances sont saines, grâce aux résultats de nos deux courses mais aussi avec les subventions reçues de la commune de Juniville et de la CCPR que nous remercions beaucoup pour leur soutien. Elles nous permettent de pratiquer des tarifs de cotisation très raisonnables pour tous les adhérents ou de participer à l'achat d'équipement textile ou autre matériel d'entraînement.

Pour l'année 2019, ce sera la continuité de l'organisation de la **14^{ème} Junivilloise le 10 juin** et de la **7^{ème} Course Nature du Marquet le 7 septembre** (merci à M. et Mme HENRY pour la mise à disposition de leur domaine) en espérant les mêmes niveaux de participation. Nous serons aussi présents dans bon nombre de courses locales et régionales.

N'oublions pas de mentionner la nouvelle activité « Sports pour tous, sport santé » qui rencontre un franc succès de participation. Il y a encore de la place, n'hésitez pas à venir les lundis ou jeudis au dojo !

Notons également la forte évolution de notre école d'athlétisme qui depuis cette année comporte deux sections, une pour les 7-12 ans et l'autre pour les 12-14 ans. Ce sont plus de trente jeunes garçons et filles qui attendent impatiemment tous les vendredis leur entraînement et qui participent à des rencontres départementales. Gageons que tous ces jeunes puissent renouveler et enrichir notre effectif d'adultes d'ici quelques années !



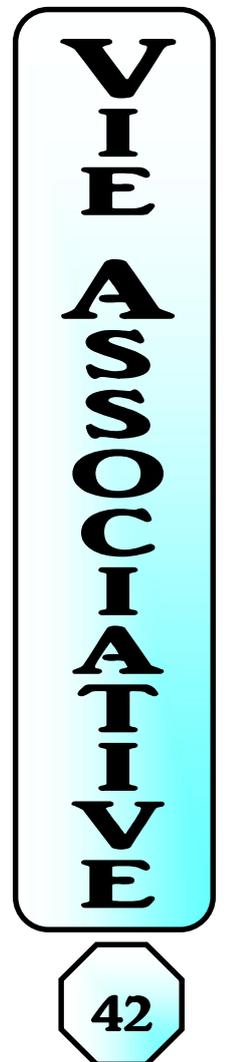
Félicitations à Evelyne DEHUT qui a reçu dernièrement la médaille de bronze de la jeunesse et sports et de l'engagement associatif pour son dévouement auprès des jeunes du club.



En guise de conclusion, il est bon de rappeler que notre objectif est de faire en sorte que chaque membre du club, qui est ouvert à tous, débutants ou non, trouve plaisir dans sa pratique, loisir ou sportive.



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au président **Christian COGNIARD** (Tél : 06 45 25 36 78 – email : piedsaretourne@orange.fr).



TENNIS CLUB



Le club propose cette année encore des cours pour tous et participe aux compétitions adultes.

Enfants comme adultes ont profité des cours dispensés par l'enseignant du club, Christophe LEROY.

Deux rassemblements avec des jeunes des clubs alentours ont permis aux enfants de rencontrer d'autres joueurs.

L'équipe masculine séniors a participé aux championnats départementaux d'hiver et de printemps en 3ème division, et remporté la finale de sa division au mois de juin.

Le club a pris part à l'organisation de la soirée du 13 juillet aux côtés de l'association du Musée Verlaine et de la commune.



Le bureau

Président : Bertrand HABERT

Vice-président : Jean-Christophe LACLAIRE

Secrétaire : Charly GOELLER

Trésorier : Stéphane HOLVOET



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

VOLLEY CLUB



Le Volley-Loisirs a lieu **tous les jeudis soirs au COSEC de Juniville à partir de 20 h 30.**

Nous jouons toutes les semaines avec une interruption du 14 juillet au 15 août.

Cette année, nous avons fait des rencontres amicales contre les clubs de Bazancourt et Rethel.

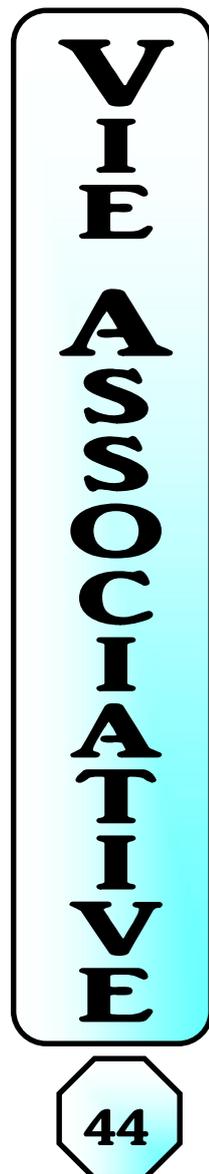
Quand la météo nous le permet, nous allons faire du beach-volley à St Hilaire.

L'activité du volley existe depuis 18 ans. Elle est ouverte à toutes et à tous.

D'ailleurs, nous recrutons car nous venons de subir des défections suite à des déménagements ou des blessures.

Vous pouvez venir essayer ou voir les matchs qui se déroulent dans une bonne ambiance.

Renseignements auprès de Jean-Pierre ALLART (03.24.72.72.61).



Gym Douce

GYM DOUCE

Une nouvelle saison commence...

Venez vous joindre à nous pour faire quelques
mouvements selon vos capacités.



Nous utilisons aussi des élastiques et des ballons. Quelques exercices pour la mémoire.

Le plaisir de se rencontrer, sortir de chez vous deux fois par semaine au dojo (COSEC) !

CONTACTS

- Mme LAMBEAUX Evelyne : 03 24 72 75 75
- Mme FREAL Anita : 03 24 72 76 51



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION	RESPONSABLE	CONTACT
ACIA	M. CLEMENT Jean-Jacques	03.24.72.72.59 clement-paysage@orange.fr
ADMR	Mme AVE Ghislaine	03.24.72.77.12 ghislaine.ave@wanadoo.fr
AFR	Mme CHAPELLE Catherine	06.22.58.62.09 catherine.chapelle@sfr.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Mme CHERIF Delia	06.98.97.66.60 deliacharif@gmail.com
Amis du Moulin de la CAJ	M. LESURE Joël	06.72.60.12.52 lesure.joel@wanadoo.fr
Anciens Combattants	M. MALTERRE André	03.24.72.72.74
Ardennes Musique	M. PETITDEMANGE Gérald	06.10.11.32.49 saxo.vosgien@laposte.net
Auberge Verlaine	Mme ALLART Edith	06.17.35.72.76 allart.edith@orange.fr
Ball - Trap		
Body Cross Training	M. SPAZZI Thierry	06.24.23.28.68
Club Saint Amand	M. CLEMENT Marc	03.24.72.71.72
Ecoliers Verlaine	M. BOUTRY Laurent	06.28.28.00.62 lesecoliersverlaine@live.fr
Etoile Sportive Juniville	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
GDAM	Mme BALON Stéphanie	06.14.53.44.07 balonjp@orange.fr
GIC	M. CHEVALIER Guy	03.24.38.93.38
Gym douce	Mme DELAIGLE- LAMBEAUX Evelyne	03.24.72.75.75 erlambeaux@sfr.fr
Jeunesse de Juniville	M. HEITZMANN Axel	06.12.50.03.06 heitzmann.axel@me.com
Judo Club	M. MICHEL Jany	06.80.06.62.58 jany.juniville@free.fr
Jumelage Juniville - Crawinkel	Mme LEFORT Elisabeth	03.24.72.57.50 elisabeth.lefort@wanadoo.fr
Juni'Bad	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
MC Les Sangors	M. ELSAN Damien	06.73.81.56.60
Mémoire et Patrimoine de Juniville	M. JENIN Bertrand	06.08.64.10.80 bertrand.jenin2011@gmail.com
Mouche de Mai	M. DELAIGLE Yvon	03.24.72.49.17
Parents Elèves Collège	Mme POUTEAUX Céline	03.24.72.82.75 celine.pouteaux@yahoo.fr
Pieds A la Retourne	M. COGNIARD Christian	03.24.72.70.28 ch-cogniard@orange.fr
Tennis Club	M. HABERT Bertrand	06.82.16.80.54 bertrand.habert@wanadoo.fr
Volley Ball	M. ALLART Jean-Pierre	03.24.72.72.61 jpcallart@orange.fr

ARTISANS, COMMERCE, ENTREPRISES ET SERVICES

Alimentation, tabac, presse, relais Poste ALLART Jean-Pierre	03.24.72.72.61
Animation, Sono, éclairage VALLET Vincent	06.34.07.42.48
Auto école BEZANNES - Agence de Juniville -	03.24.39.00.24
Boulangerie Pâtisserie PESENTI	09.84.07.61.84
GERZAY PAYSAGE : CLEMENT jardinerie, fleuriste, paysagiste	03.24.72.72.59
Coiffeuse à domicile LEBEGUE Murielle	06.63.89.09.37
Coopérative Agricole de Juniville	03.24.39.50.70
Cours de musique SPAZZI Thierry	06.24.23.28.68
Couverture AUBRIET père et fils	06.79.60.37.75
Couverture ROBERRINI Jacques	06.46.06.40.02
Electricité générale FLECHEUX Philippe	03.24.38.25.43
ENERCON (entretien éoliennes)	03.24.38.27.22
Etangs et restaurant de la Chut	03.24.72.71.02
Fossoyage, pose de monuments funéraires WATRAK Frédéric	06.86.47.42.02
Garage – Carburant VIVES Alain	03.24.72.72.97
HAS (Horizon Agricole Service)	03.24.39.52.83
Immobilier Capifrance KRANYEZ Nathalie	06.87.01.24.17
JUNIBELLE Esthétique QUENTIN	06.62.46.69.85
JUNISTYLE Coiffure et esthétique	03.24.72.38.64
Multi-services MECIAR Dominique	06.25.07.36.41
Opticien Lau'ptique HUSSON Laurène	09.67.21.19.44
Pédicure équin PHILIPPOT Thomas	06.15.80.53.24
Plombier chauffagiste BERMEJO Isidore	03.24.72.75.64
Plombier chauffagiste BOURIN Denis	03.24.72.70.39
Quincaillerie BOURIN	03.24.72.70.39
REGAL-PIZZA	06.03.06.05.86
Rénovation habitat VINSOUS Julien	06.25.15.55.21
SARL GEF – ROY	03.24.72.10.04
SARL LESCIEUX (stockage et conditionnement pommes de terre)	03.24.38.62.40
SARL ST-MEDARD	03.24.72.10.04
Soleur, parqueteur, moquettiste MALVY Joël	06.80.44.29.38
Taxis Confort	03.24.37.37.00
Terrassement CHOCARDELLE Jérôme (assainissement, démolition...)	06.12.18.13.90
Terrassement DUCAT Yann	03.24.38.27.93
Transports CLEMENT Fabrice	03.24.72.70.02
Transports LEFEVRE Gilles	03.24.38.50.82
Transports SIMON Bruno et Denis	06.25.16.52.55

Commerces ambulants sur la place de la mairie

Mercredi à partir de 19 h : camion restauration rapide

Vendredi à partir de 18 h : camion pizzas REGAL-PIZZA

Samedi de 9 h à 12 h : marché

REZUMEZ-LES

NAISSANCES

Elodie MASSON	15.12.2017 à REIMS
Alice CHOCARDELLE	12.01.2018 à REIMS
Aloïs BOURGEOIS	30.03.2018 à REIMS
Esteban MAGNIER	20.05.2018 à REIMS
Katnyss LUTHERER MANSUY	31.05.2018 à BEZANNES
Jeanne DESAVEINES	25.06.2018 à BEZANNES
Clément BRIDE	31.07.2018 à REIMS
Manoé COIFFIER BOUTRY	08.08.2018 à WARMERIVILLE
Ayden RÉGNIER	22.08.2018 à BEZANNES
Joseph WEBER	05.09.2018 à REIMS
Charline FOUQUET	01.11.2018 à BEZANNES
Faustine GUEDRAT	21.11.2018 à BEZANNES
Inaya SEBBANE	05.12.2018 à BEZANNES



MARIAGES & PUBLICATIONS

Jean N'GANGA MBEMBA & Lise BERMEJO	04.05.2018 à JUNIVILLE
Vincent PAUTRAT & Delphine HUIS	02.06.2018 à JUNIVILLE
Jérôme CHOCARDELLE & Ludivine LELAURIN	02.06.2018 à JUNIVILLE
Fabien MICHEL & Anne-Lise HABERT	16.06.2018 à JUNIVILLE
Nicolas DUBOIS & Vanessa BALLESTER	30.06.2018 à JUNIVILLE
Kévin BERTRAND & Laura BALESTRE	28.07.2018 à JUNIVILLE
Luc LAGARDE & Manon COUPLÉ	04.08.2018 à JAILLON
Bastien ALLART & Emilie DIÉ	18.08.2018 à JUNIVILLE



DÉCÈS

Marie-Thérèse VASSEUR épouse GRISON	15.12.2017 à RETHEL
Bernard MALTERRE	25.12.2017 à JUNIVILLE
Christiane RICHARD Vve DETERM	27.12.2017 à JUNIVILLE
Muriel RUDET	15.02.2018 à JUNIVILLE
Mireille VERGNOLLE épouse URBANCZYK	03.04.2018 à RETHEL
Bernard RAMÉE	03.05.2018 à REIMS
Guy MÉNART	26.05.2018 à RETHEL
Didier BILLAUDEL	28.05.2018 à REIMS
Robert LIVOIR	10.06.2018 à REIMS
Agnès LECLÈRE épouse BUGNET	22.08.2018 à RETHEL
Pierre MALTERRE	25.08.2018 à JUNIVILLE
Mireille CHOLET épouse BRESSEAU	28.09.2018 à JUNIVILLE
Eliane ADAM épouse JANEL	06.10.2018 à REIMS



RENSEIGNEMENTS DIVERS

SERVICES PUBLICS

Mairie

Place du Général de Gaulle

Tél : **03.24.72.72.16**

Fax : **03.24.72.75.63**

Site Internet : www.juniville.fr

E-mail : mairie.juniville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h, mardi de 14 h à 17 h et vendredi de 14 h à 17 h.

Permanence du Maire : les mercredis de 18 h à 19 h 30.



Bibliothèque

15, avenue des Ecoles

Tél : **03.24.72.59.28**

E-mail : bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30, mardi et jeudi de 15 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30 (service à domicile de 14 h à 15 h 30), un samedi sur deux de 9 h à 12 h.

Cartes d'identité et passeports

Etablissement ou renouvellement : les demandes se font à la bibliothèque, **sur rendez-vous**. Comptez au minimum 1 mois entre le dépôt de la demande et la réception du titre. Pensez donc à **anticiper** votre demande et renseignez-vous au préalable sur les pièces à fournir.

Ordures ménagères – Tri sélectif

Lundi matin : tri sélectif (une semaine sur deux)

Lundi matin : ordures ménagères

COSEC

Tél : **03.24.72.74.73**

Salle polyvalente

Tél : **03.24.72.76.85**

Gendarmerie

Tél : **03.24.72.70.22 ou 17**

Centre de Secours

Faire le **18**

Trésorerie

Tél : **03.24.39.49.74**

10, Place Hélène Cyminski

08300 Rethel

Salle Maxime de Sars

Rue Albert Meunier

ADRESSES UTILES

Presbytère de la Paroisse Saint-Paul en Retourne

15 a, avenue des Ecoles - Tél : 03.24.72.74.77

Permanence d'accueil : le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

M. l'Abbé au presbytère de Rethel - Tél : **03.24.72.74.77**

Crédit Agricole

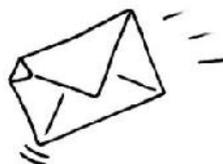
68, rue Alfred Doury

Tél : **03.24.72.71.20**

Relais Poste

22, rue Alfred Doury (ALLART Jean-Pierre)

Tél : **03.24.72.72.61**



RENSEIGNEMENTS

VIE SCOLAIRE



Ecoles primaire et maternelle Paul Verlaine

34, rue Chanteraine
Directrice : Mme FIQUEMONT Armelle
Tél : **03.24.72.71.46**

Rased

34, rue Chanteraine
Mme MECHIN et Mme MUEL
Tél : **03.24.72.76.45**

Collège

19, avenue des Ecoles
Principale : Mme COUTIER Delphine
Tél : **03.24.72.71.85**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RETHELOIS

Hôtel de Ville – Place de la République – 08300 Rethel

Tél : **03.52.10.01.00**

E-mail : accueil@paysrethelois.fr

Site internet : Site Internet : www.paysrethelois.fr

Maison Relais des services de la CCPR, 15, avenue des Ecoles à Juniville

Tél : **03.24.72.72.76**

E-mail : accueil-juniville@cc-paysrethelois.fr

Président de la CCPR : M. Renaud AVERLY



MARPA

2, rue de Crawinkel - Tél : **03.24.72.62.80**

Email : marpa.gabreau@orange.fr

Site Internet : marpa.juniville.free.fr

Directrice : Mme SOUDEE Karline

Président de l'Association de Gestion : M. COGNIARD Christian



**R
E
T
H
E
L
O
I
S**



<p>Dentistes <i>Mme LETTERON Christelle</i> 2 ter, avenue de Quimper Tél : 03.24.38.45.50</p>	<p>Ostéopathe <i>Mme ANGUE Amandine</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.67.07.79.88</p>
<p>Diététicienne <i>Mme CHUCHLA Célia</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.33.05.04.83</p>	<p>Pharmacie <i>Mme DESAVEINES Camille</i> 71, avenue A.Doury Tél : 03.24.72.71.94</p>
<p>Infirmières à domicile <i>Mmes FOURNIER Carole</i> <i>GUIBERT Ludivine</i> <i>TAILLART Marie-Chantal</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.21.45</p>	<p>Podologue-Pédicure <i>Mmes GABREAU Angèle</i> <i>GALLARDO Jeanne</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.39.00.33</p>
<p>Masseurs-Kinésithérapeutes <i>M. FIQUEMONT J-Luc</i> <i>Mme DOILLON Claire</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.75.32</p>	<p>Psychologue <i>Mme MERESSE Emilie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.86.54.96.13</p>
<p>Médecins <i>Dr LOUIS Alain – Dr ROMBI Julien</i> 37, rue de Bel Air Tél : <i>Dr LOUIS</i> : 03.24.72.71.35 <i>Dr ROMBI</i> : 03.24.38.01.60 RDV avec le <i>Dr ROMBI</i> également possible via le site http://rombi.callmed.fr</p>	<p>Sage Femme <i>Mme LE BARS Marie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.78.82.01.19</p>
<p>Orthophonistes <i>Mme MARNIQUET-SPAZZI Emilie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.38.63.53</p>	<p>Sophrologue <i>Mme FISCHBACH Laurie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.26.25.37.27</p>



- **13 Janvier** : loto du club Saint Amand, à la salle polyvalente.
- **18 Janvier** : Assemblée Générale de l'association du Jumelage Juniville – Crawinkel, salle polyvalente.
- **19 Janvier** : repas des Aînés.
- **26 Janvier** : repas dansant du GDAM, à la salle polyvalente.
- **3 Février** : vide dressing, à la salle polyvalente (organisé par l'association des Parents d'élèves du collège de Juniville).
- **10 Février** : loto de l'association du Jumelage Juniville – Crawinkel, à la salle polyvalente.
- **17 Février** : thé dansant du club Saint Amand, à la salle polyvalente.
- **23 Février** : repas du Judo, à la salle polyvalente.
- **3 Mars** : thé dansant du club Saint Amand, à la salle polyvalente.
- **6 Mars** : rencontre avec Lise BESEME - PIA, à 14 h à la bibliothèque.
- **10 Mars** : concert d'Ardennes Musique, à la salle polyvalente.
- **6 Avril** : vernissage scolaire « La vie en rose », à 17 h au Musée Verlaine.
- **27 Avril** : journée des écoliers, à partir de 10 h à la salle polyvalente (organisée par l'association des parents d'élèves du pôle scolaire Verlaine).
- **1^{er} Mai** : brocante organisée par La Mouche de Mai, rue Chanteraine.
- **4 Mai** : vernissage des expositions de Christopher TAYLOR et Pascal BODEZ, à 17 h au Musée Verlaine.
- **18 Mai** : nuit des Musées, de 21 h à minuit au Musée Verlaine.
- **26 Mai** : foire aux livres, de 10 h à 18 h au Musée Verlaine (organisée avec l'association des parents d'élèves du collège de Juniville).

AGENDA 2019

- **Du 30 Mai au 2 Juin** : déplacement des junivillois à Crawinkel (dans le cadre du Jumelage).
- **6 Juin** : vernissage des expositions de Daniele CASANAVE et des peintres amateurs suivi d'un concert pique-nique avec *3Mtip*, au Musée Verlaine.
- **7, 8, 9 et 10 Juin** : fête patronale.
- **10 Juin** : 14^{ème} Junivilloise.
- **14 Juin** : concert de *Natchez*, à 20 h 30 au Musée Verlaine.
- **27 Juin** : gala de danse, au COSEC.
- **25 Juin** : théâtre du collège, à la salle polyvalente.
- **28 Juin** : fête de l'école, au pôle scolaire Verlaine.
- **6 Juillet** : concert pique-nique, au Musée Verlaine.
- **13 et 14 Juillet** : fête nationale.
- **20 Juillet** : concert de l'école de musique de T. SPAZZI, à partir de 16 h au Musée Verlaine.
- **9 Août** : concert avec *Violoncelle Pop Rock Show*, au Musée Verlaine.
- **31 Août** : vernissage des expositions de Darkroom et Dominique LEMOINE, à 17 h au Musée Verlaine.
- **7 Septembre** : course Nature du Marquet.
- **21 et 22 Septembre** : Journées européennes du patrimoine.
- **29 Septembre** : brocante autour du Musée Verlaine.



REMERCIEMENTS



Toute l'équipe du comité de rédaction, de la mise en page et de l'impression remercie cette année encore l'ensemble des rédacteurs et auteurs des articles constituant ce 30^{ème} bulletin annuel de notre commune.

Trente ans qu'il se perpétue, ce n'est pas rien !

Cela correspond à un peu plus d'une génération de vie municipale, de vie associative et de récits historiques divers.

Certes, nous le savons, il n'est pas toujours aisé pour certains rédacteurs de se renouveler d'année en année quand l'activité n'a pas apporté beaucoup de changement ou de mouvement, mais peu importe, chaque fin d'année, beaucoup de lecteurs junivillois attendent avec intérêt ce bulletin et en apprécient toujours les divers articles. Cette année, nous avons essayé d'enrichir la présentation.

Gageons que 2019 soit toujours le reflet d'une commune dynamique et nous apporte encore beaucoup d'événements et d'animations pour notre prochain bulletin, que ce soit au niveau de la municipalité ou des associations qui contribuent beaucoup au bien vivre des junivillois.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

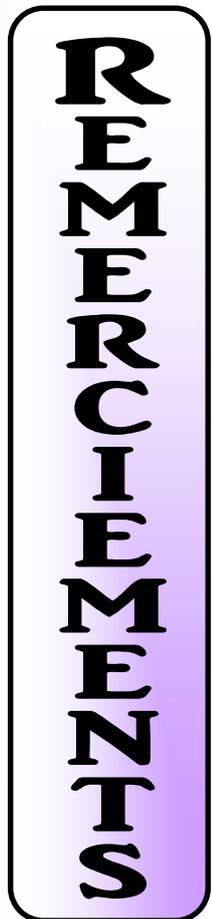
Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de santé et de joie pour 2019.

Christian COGNIARD

N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour transmettre toutes les informations courantes intéressant notre commune.

Pour ce, nous disposons du **site Internet** www.juniville.fr, d'une **page Facebook** *Commune de Juniville*, sans oublier bien sûr notre **feuillet mensuel** qu'est le **Junivil'Info**.

Nous pouvons, avec tous ces moyens de communication, toucher un public très large en dehors des habitants de notre commune, ce qui ne peut que la valoriser.



NOTES PERSONNELLES



NOTES



*Toute l'équipe
Municipale
vous souhaite
de belles fêtes
de fin d'année !*

